

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 23 Octobre 1913.

Vol. XLVII--No. 17

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau légal Martin McDonald. Résidence
coin de la rue Ste-Anne et de la grand' rue.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Coin de la rue Queen et
grand' rue
SHÉDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet,
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK
Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares
et sacs de choix.

Dr A. Sormany
SHÉDIAC N. B.

Bureau et résidence : Rue Sackville
Tél. 52.
26 Sept. 1911—

Dr A. R. Myers

RÉCHIMENT DES HÔPITAUX DE LONDRES
ET DE BERLIN,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de Bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
15 rue Alma, MONCTON

Dr. M. A. Oulton,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau Ancien bureau du Dr L. J. Belliveau.
24 Oct. 1911.

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.
Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

E. R. McDonald,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT
D'ASSURANCE, ETC.

SHÉDIAC, N. B.
Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
1er sept. 1910.

Ferd. J. Robidoux

AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.
Argent à prêter sur hypothèque.

McQuarrie & Arsenault

AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.
Argent à prêter

Neil McQuarrie Aubin E. Arsenault

ANTOINE J. LEGER, B. A.

Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand' rue, Moncton, N. B.
1er déc. 07.

Thomas W. Butler,

Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Ar-
bitre-en-Equité, et Greffier de la Paix.

NEWCASTLE, N. B.
Bureau d'assurance contre le feu et les
volaires

La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, \$16,000,000 | Fonds de réserve, \$16,000,000
Profits encore à partager, \$892,461.36

Bureau principal, Montréal—Succursale à Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

G. A. WHITE, Gerant, - Shédiac, N. B.

La Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque

Marguerite Marie Alacoque naquit le 22 juillet 1647, en Bourgogne. Elle mourut à 43 ans dans un monastère de la Visitation.

Elle avait du talent, de la noblesse ; on lui disait qu'elle était d'une beauté remarquable ; elle seule ne le croyait pas. A vingt ans, elle prit tous ces dons, et s'enferma dans un cloître impénétrable, et tout le monde s'écria : c'est grand dommage !

Là, au pied de la croix, elle pleura toute sa vie des péchés qui n'étaient pas les siens, elle aimait le Sacré-Cœur et elle en fut aimée.

Le Sacré-Cœur se montra un jour à notre sainte, enveloppé de flammes et entouré d'épines : les flammes de sa charité, les épines de nos péchés. A cette vision, le cœur de Marguerite Marie se brisa d'amour et de douleur. Elle fit une image de ce qu'elle avait vu, la montra aux hommes de son temps. Elle croyait présenter un tableau qui toucherait toutes les âmes. Il n'en fut rien. Les âmes de ce siècle portaient pour la plupart des lunettes fumées d'ignorance, de préjugés, d'erreurs. On traita la sainte de visionnaire.

La sainte mourut. On crut que c'en était bien fini avec les révélations de Marguerite-Marie. Le monde se trompa encore : c'est alors que tout recommença. L'Eglise examina les paroles de la Bienheureuse ; elle y reconnut l'inspiration du ciel, et les proclama dans tout l'univers.

Le nom de Marguerite-Marie devint alors un nom de bénédiction. Il sortit du tombeau, répandit partout le parfum du Christ qu'il garde encore après trois siècles.

Marguerite-Marie donna au monde deux grands enseignements. Dans ses révélations, elle déclare combien le Sacré-Cœur de Jésus aime les hommes, et aussi combien il souffre de voir que les hommes l'aiment si peu. Dans sa vie elle nous montre comment on aime le Sacré-Cœur.

C'est ce second enseignement que nous devons retenir surtout de cette petite notice de la Bienheureuse.

Dieu qui destinait cette sainte religieuse à ranimer dans le monde le feu de l'amour divin voulut qu'elle en fut consumée la première.

Toute petite, elle ne respirait que Jésus-Christ. Son cœur l'aima avant même que son esprit pût le connaître, comme l'enfant aime sa mère sans trop comprendre pourquoi.

L'ombre même du péché lui faisait horreur. Il suffisait de lui dire, même à l'âge de deux ans : ne fais pas cela, Jésus en serait mécontent, l'enfant devenait parfaitement soumise.

Elle avait trois ans. Un jour, son petit frère lui proposa un jeu bien innocent ; Marguerite lui fit cette réponse sublime sur de si jeunes lèvres : Mon petit frère, ne jouons pas ainsi, ce serait peut-être offenser le bon Dieu.

A l'âge de cinq, elle aimait déjà la

La BANQUE PROVINCIALE du CANADA

Capital payé et Surplus, - - \$1,588,866.11

Vos Epargnes sont garanties contre toute perte

La seule banque qui ait un Bureau de Commissaires Censeurs créé pour surveiller les placements de nos dépôts d'épargnes. UNE PIASTRE ouvre un compte. Institution essentiellement canadienne-française qui fait honneur à notre race : Encourageons-la.

Succursale Moncton,

C. H. BOUDREAU,
Gérant

Succursale Caraquet,

P. E. MOREAULT,
Gérant.

pas encore assez battue. Pour récompenser mes maîtresses, je disais d'elles le plus de bien que je pouvais.

A l'Eglise, elle ne pouvait demeurer dans la nef ; elle volait au pied de l'autel ; et là, les yeux fixés sur le tabernacle, elle passait de longues heures. De temps en temps, une larme silencieuse coulait sur sa joue, et exprimait ce que la petite sainte avait dans le cœur.

D'une telle vie au cloître il n'y a qu'un pas, et Marguerite désirait le franchir.

Sa mère voulait à tout prix la marier. Un instant, la jeune Marguerite céda aux instances maternelles, et pencha vers le monde. Elle se reprit bien vite, et elle ne crut pouvoir jamais assez se punir de ce moment d'amour mondain qu'elle jugeait sacrilège. « Pour me venger sur moi des injures que j'avais faites à mon Dieu, je liais, dit-elle, ce misérable corps avec des cordes pleines de nœuds, et je le serrais si fort qu'à peine pouvais-je respirer ; je laissais ces cordes si longtemps qu'elles s'enfonçaient dans la chair, et je ne pouvais les arracher qu'avec de cruelles douleurs. Je faisais la même chose avec de petites chaînettes dont je serrais mes bras ; je ne pouvais les retirer qu'en emportant des pièces de chair. »

Marguerite ne disait rien de ces macérations. Seulement, à la fleur de l'âge, dans toute la sève de la jeunesse, sans qu'on sût pourquoi, on la vit tout-à-coup pâlir et dessécher.

Un jour, après la sainte communion, la Sainte raconte que Notre-Seigneur lui apparut si beau, si parfait qu'elle résolut de se donner à lui totalement. Elle renouvela son vœu de chasteté, fit serment de mourir plutôt que de changer, et d'entrer au cloître.

Elle annonça sa résolution à sa mère. La pauvre femme pleura. « Tu étais mon seul espoir, disait-elle, mon unique consolation. Aie pitié de mes larmes ; respecte les jours de ma vieillesse. Ton départ sera le signal de ma mort. » Ah ! qui dira le martyre de cette pieuse jeune fille, les douleurs de cette lutte entre deux amours, les plus sacrés qui soient sur la terre : l'amour de Dieu et l'amour d'une mère. Marguerite-Marie prit son cœur à deux mains, tout sanglant du sacrifice, et l'offrit à Dieu qui le lui demandait. Elle embrassa longtemps sa mère pour lui dire qu'elle ne l'oublierait jamais, et partit pour le monastère de la Visitation.

Le couvent avait pour blason le Cœur de Jésus couronné d'épines et surmonté d'une croix. « C'est bien ici que Dieu m'appelle, se dit la courageuse enfant, c'est la maison où je veux vivre et mourir. »

Deux mois après, elle prit l'habit. Dix-sept mois plus tard, elle s'étendit sur le pavé de l'église ; on jeta sur la victime le drap des morts ; Marguerite-Marie se releva religieuse, et scella sa tombe avec les saints vœux de pauvreté, de chasteté et

d'obéissance.

La vie de la Bienheureuse au Monastère n'est bien écrite qu'au ciel ; c'est là surtout qu'elle vécut.

La plus grande partie de ses journées et de ses nuits se passaient devant le Saint Sacrement. Elle était là immobile, les yeux fixés sur le tabernacle. Elle y demeurait parfois douze heures sans le moindre mouvement ; et quand on venait lui dire de se retirer, elle se plaignait qu'on l'arrachait trop tôt à sa prière.

Cette vie d'extase et d'amour est pour nous un mystère impénétrable ; nous comprendrons mieux sa vie de sacrifice.

Notre-Seigneur lui présenta un jour une croix toute couverte de fleurs. « Petit à petit, lui dit le Sauveur, ces fleurs tomberont, la croix et les épines resteront seules. » Marguerite-Marie embrassa cette croix pour ne plus jamais s'en séparer. Son unique pensée était de chercher comment elle pourrait se crucifier pour un Dieu qui s'était laissé crucifier pour elle. Sa vie, pourtant si pure, lui faisait horreur. Elle eut voulu la laver dans ses larmes, la baigner dans son sang, poursuivre jusque dans ses veines les restes du péché. « Il n'y a que la douleur, disait-elle, qui me rende la vie supportable. »

L'humble et grossière nourriture du cloître lui paraissait encore trop recherchée. Elle l'assaisonnait de cendres pour lui enlever le peu de saveur qui aurait pu y demeurer. Son bonheur était d'assister les malades ; elle baissait avec amour leurs plaies, posait ses lèvres sur les ulcères les plus dégoûtants. Une fois, en particulier, qu'elle soignait une moribonde atteinte d'un cancer à l'estomac et qui ne pouvait rien garder, voulant nettoyer le vomissement de cette malade, elle le fit avec ses lèvres et sa langue, en disant à Jésus Christ : « Si j'avais mille amours et mille vies, je voudrais les immoler pour vous être asservie ; donnez-moi, ô Jésus, chaque jour, d'aussi précieuses occasions de vous prouver mon amour. »

Dieu avait mis vingt-trois ans à préparer l'âme de notre Bienheureuse. Quand son cœur fut devenu semblable à celui d'un ange, alors il lui confia son secret divin.

Un jour, la Sainte pria devant le Saint Sacrement, les mains jointes, le visage illuminé. Soudain une grande lumière enveloppa l'autel, et Jésus descendit. Sa poitrine était resplendissante ; son cœur, entouré de flammes, brillait comme un soleil. Marguerite entendit une voix à la fois douce et triste qui disait : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes... et pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude... Mais ce qui m'est encore plus sensible, ce sont les cœurs qui me sont consacrés qui m'affligent ainsi. Pour cela, je te demande d'obtenir que le premier vendredi, après l'octave du S.

(Suite à la 8e page)

Le - Temps - Arrive

Les Rhumes, la Grippe

Pour prévenir les Rhumes et la Grippe qui attaquent presque toutes les gens, il faut avoir prémûrement le système respiratoire surtout dans l'état de santé le plus parfait et alors quand bien même l'on serait exposé aux froids ou aux pleines de la saison nous n'en recevront aucun tort. Pour nourrir les cellules qui sont tout particulièrement situées dans les poumons où dans les organes respiratoires aucun remède simple ne pourra faire autant de bien que la préparation.

Huile Foie de Morue, Bourbon de miel

Nous vendons chaque année des quantités immenses de cette préparation, plus qu'ailleurs et c'est dû aux soins avec lesquels nous choisissons les différents ingrédients qui entrent dans cette préparation. Une huile pure de foie de morue Norvège, un vieux bourbon de qualité supérieure et le miel clarifié appelé Clover Honey. Prix 60 cents la chopine.

Cie des Pharmacies Leger Moncton et Shédiac

Lowther Hotel, AMHERST, N. E.

Bonnes chambres, bonne table, soins empressés, et prix modiques. Olivier T. Leger, propriétaire 24 octobre 1913

S. J. Vienneau,

Encanteur public pour le Comté de Westmorland, Saint-André, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille recevra la prompte attention. — 20 oct. 1913

Chapeaux & Modes

Mlle Leonie Doiron

recevoir un superbe choix de CHAPEAUX et JODES du plus fin dernier goût qu'elle débitera à bon compte à son aimable clientèle. Grande ouverture et Etalage jeudi et vendredi de cette semaine. Venez tous.

Terre a vendre

J'ai à vendre une terre située à St-Louis, comté de Kent, N. B., contenant 50 arpents, dont 25 arpents à la charrie et 25 arpents en bon bois de chauffage. Elle est située sur le Nord de la Rivière St-Louis et renferme une grange et une maison appartenant autrefois à M. Sylvain Breau. Pour le prix et les conditions de paiement, s'adresser à Frank Dugas, St-Louis, ou à moi-même.

ALEX. FRIGAUD, 27 Congress St. Rumford, Me. 3m.

Aux contribuables

Avis est par la présente donné aux contribuables du district No. 2, paroisse de Shédiac que les taxes du comté et pour l'entretien des indigents doivent être payées d'ici au 25 octobre courant, sans faute.

ED. B. BOUDREAU, Barachois, 7 oct 1913—3ms.

Le Liniment Minard est vente partout.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore fait remise doivent se hâter, s'ils veulent participer au tirage des cadeaux que le Moniteur offre par voie de loterie.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes

Parait le jeudi de chaque semaine. Abonnement. Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance. On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année.

Pour les Etats-Unis l'abonnement est de \$1.25 par année et invariablement payable d'avance.

Annances. Première insertion, 10c. par ligne. Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne. Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables.

FERD. ROBIDOUX, Editeur-propriétaire, Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 23 OCT. 1913.

Le Times, de Moncton, relevant les assertions de son confrère le Transcript, dit avec beaucoup de raison: «L'organe libéral local a beaucoup à dire maintenant au sujet du candidat de langue française dans l'élection municipale de la paroisse de Moncton. Il agissait différemment il y a deux ans lorsqu'il faisait de son mieux pour assurer la défaite du seul candidat français sur les rangs, et le candidat français et conservateur fut élu avec une belle majorité.»

A la conférence interprovinciale qui sera tenue à Toronto, au cours du présent mois, la province de Québec sera représentée par quatre membres de son gouvernement: sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général; l'hon. A. Taschereau, ministre des Travaux publics; l'hon. M. Maskenzie, trésorier provincial; et l'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie.

La question des subsides fédéraux aux provinces sera, dit-on, l'une des principales qui seront étudiées à cette conférence.

Les produits frelatés

Le ministère du Revenu de l'Intérieur, qui poursuit avec activité sa guerre contre les produits frelatés, et contre tout ce qui vient en contrevention avec la loi qui s'applique aux aliments et aux breuvages, vient de faire faire une analyse des différents sortes de jus de citron vendus sur le marché sous le nom de «lime juice». On sait que ce produit est l'un des plus employés pendant l'été au Canada, comme liqueur rafraîchissante, et c'est pourquoi le ministre du Revenu de l'Intérieur a voulu se rendre compte si ce produit était réellement de qualité recommandable.

Comme résultat de l'analyse, on est arrivé à cette conclusion que le jus de citron était en général de très mauvaise qualité, et qu'il pouvait devenir nuisible à la santé.

Des mesures ont donc été prises pour remédier au mal, et les fabricants de jus de citron frelatés seront punis tout comme l'ont été les fabricants de mauvais produits alimentaires.

Le gouvernement entend faire respecter les lois, surtout lorsqu'il y a de la santé du public qui peut être compromise.

Du reste sous l'ancien régime on a exercé si peu de surveillance sur la question des poids et mesures, de la pureté des aliments et des breuvages frelatés, que les fabricants étaient devenus d'une témérité dangereuse pour le public. Le gouvernement est arrivé à point pour mettre fin à un malheureux état de choses, et il était grandement temps.

Les malles et le Yukon

L'hon. N. Pelletier, ministre des Postes, vient d'apporter une notable amélioration dans le service postal du district du Yukon. Dans le passé le service de la malle ne se faisait pas en hiver, c'est-à-dire que pendant six mois par année, il n'y avait aucune communication postale entre le Yukon et les autres provinces à cause de certaines difficultés qu'on considérait comme étant insurmontables. Or, le ministre des Postes a trouvé le moyen de surmonter ces difficultés, et comme résultat, le Yukon ne sera pas coupé de la civilisation pendant six mois dans l'année.

Il y a, comme on le sait, un bon nombre de citoyens de la province de

Québec et de la province d'Ontario dans le Yukon, et ils apprécieront beaucoup le règlement de la difficulté, en ce sens qu'à l'avenir, le Yukon ne sera plus considéré comme étant inaccessible en hiver et que les relations postales pourront se faire avec autant de régularité qu'en été.

Le nouveau règlement est une autre indication de la politique de progrès que poursuit le gouvernement Borden. L'administration des postes, tout comme les autres services, a subi de notables transformations depuis l'avènement du gouvernement Borden, et tout les services ont été améliorés.

Les animaux de bonnes races

Le ministère de l'Agriculture se propose d'augmenter considérablement son accommodement à la Ferme Expérimentale pour les animaux de bonnes races. De fait, le gouvernement entend construire des étables plus spacieuses, afin de faire de l'élevage sur une plus grande échelle, et d'en faire bénéficier les cultivateurs.

Le ministère de l'Agriculture désire être à l'avenir en mesure de fournir aux cercles agricoles des reproducteurs de bonnes races. Car c'est bel et bien de venir à la Ferme Expérimentale comme on le faisait jadis, et voir là de beaux animaux, mais il faut aller plus loin que ça. L'éleveur, le cultivateur doivent être mis en mesure de se procurer de bons reproducteurs afin d'améliorer leur classe d'animaux.

Une chose qui intéressera également et à un haut degré la classe agricole, c'est que le gouvernement se propose de faire sur une petite échelle l'élevage des chèvres, afin de permettre aux cultivateurs de se rendre compte des avantages de cet élevage.

Comme question de fait, il ne coûte presque rien d'élever des chèvres, et pourtant elles peuvent devenir une source de revenus considérables. Le gouvernement veut encourager cet élevage, et il croit que le moyen le plus pratique est de faire lui-même l'expérimentation et d'inviter le cultivateur à constater les résultats.

Ce sera donc pour la classe agricole une bonne nouvelle que d'apprendre que le gouvernement va lui trouver un nouveau moyen de se créer facilement et économiquement des revenus. La classe agricole peut, du reste, toujours compter sur le gouvernement lorsqu'il s'agit des intérêts de cette classe.

Que les campagnes soient florissantes, que les pâturages soient gras, que les récoltes soient abondantes, que les cultivateurs soient heureux de leur sort, et le pays sera prospère. C'est là à quoi travaille l'administration actuelle.

Notre-Dame de Mont Carmel

Il y a quelque temps passé, les lecteurs de votre journal avaient l'occasion de lire les détails de la démonstration faite au Révérend Père Joseph Ouellet, curé sortant de charge. Ce n'est pas tout, et vous verrez par ce qui va suivre, que les paroissiens de Notre-Dame de Mont Carmel ne sont pas endormis.

Or, le 9 octobre courant, un grand nombre de voitures se rendirent à la gare de St-Antoine, pour recevoir dignement le nouveau Ministre du Seigneur dans la personne du Révérend Père Albert Poirier, ci-devant curé de West-Quaco, et maintenant promu à la cure de Notre Dame de Mont-Carmel.

Le dimanche suivant son arrivée, le Rév. Père A. Poirier sut, par des paroles éloquentes, témoigner sa reconnaissance en les remerciant sincèrement pour la belle et chaleureuse réception faite à son arrivée à la gare ci-haut mentionnée. Inutile de vous dire que depuis son court séjour parmi nous, il a déjà conquis les cœurs et jouit également de l'estime générale.

Et dimanche, le 19 octobre courant, à l'issue de la messe paroissiale et au nom des paroissiens, l'Honorable O. J. LeBlanc, vénérable vieillard à cheveux blancs, lui lut l'adresse qui suit, et M. Emilien Allain, syndic, lui présen-

ta une bourse assez rondelette.

Très cher et vénéré Père, Voici que vous venez à nous, chargé par le Père de Famille de veiller à cette partie de sa vigne.

Soyez donc le bienvenu ici; et que notre entière soumission à vos enseignements, notre profonde vénération à votre personne, revêtue du caractère auguste et sacré de l'Ordre, témoignent toujours hautement que nous sommes et voulons rester les enfants fidèles de la Sainte Eglise de Dieu, vos tout dévoués fils spirituels.

Si l'on comptait d'après le nombre de ses pasteurs, notre paroisse serait relativement très jeune, puisque vous êtes notre deuxième curé, mais vous avez pu déjà, en une rapide inspection, vous convaincre qu'elle est dans la force de l'âge, que cette force est réelle, frappante, dirions nous, grâce à la direction sage, éclairée de votre prédécesseur, le Révérend Père Ouellet. Durant près d'un demi-siècle, il s'est entièrement dévoué à nos œuvres. Le respect, l'amour, la gratitude que nous lui portons, que nous lui témoignons publiquement devant vous en ce jour, vénéré pasteur, vous sont un sur garant de la gratitude, de l'amour, du respect que nous aurons pour vous.

Puisse le Ciel exaucer nos prières pour vous, et faire que, par notre conduite, nous contribuions à votre bonheur dès ici bas!

Permettez-nous de vous offrir une faible marque de nos sentiments de fils soumis: n'ayez point égard à la valeur de notre offrande, mais au cœur que nous mettons à vous la faire.

Daignez appeler sur vos nouveaux paroissiens la Bénédiction divine afin qu'avec vous, et par vous avec la Sainte Eglise de Dieu, ils ne forment qu'un, selon le vœu de Notre Seigneur lui-même.

VOS PAROISSIENS

Le Révérend Père Poirier, tout en étant très sensible aux marques d'affection, faites à son égard, répondit en termes choisis et les remercia sincèrement du fond du cœur pour les nobles sentiments exprimés dans cette belle et magnifique adresse et aussi pour le joli cadeau qui l'accompagnait.

Il est de mon devoir tout en faisant justice à notre ancien curé, de faire mention que le Révérend Père Ouellet, quoique vivement ému, remercia dignement notre curé actuel et les paroissiens pour les paroles élogieuses dites à son égard et exprimées dans la belle adresse ci-haut mentionnée.

Le Révérend Père Emile Ouellet, récemment ordonné prêtre, partait samedi dernier pour Moncton, où à l'avenir il devra exercer son saint ministère. Nous lui souhaitons succès dans sa nouvelle promotion, espérant qu'il trouvera, dans ce vaste champ de travail, le zèle et le dévouement qui faciliteront l'exercice de ses fonctions sacerdotales.

UN PAROISSIEN

M. le curé Lapointe

Le départ de M. le curé Lapointe a été vivement regretté des paroissiens de Ste Anne et de Rexton qui avaient appris à l'aimer et à le vénérer pour le zèle constant qu'il déployait pour leur bien-être spirituel et temporel. A son départ on lui a fait des adieux bien touchants comme en fait foi l'adresse que nous reproduisons ci-dessous:

TO THE REV'D-FATHER LAPOINTE

Dear Father, The other day we heard that our good Bishop had made some few changes among the priests in his diocese, and among them is the removal of yourself as our parish priest. While as dutiful children of the Holy Mother Church, we bow to

the will of our good chief Pastor, we cannot but feel sad that you about to leave us to take up your work in another part of the diocese.

Since your coming here, some ten years ago, we have always looked upon you, and indeed have always found in you one of kindest, most gentle, and most lovable of the many good priests who have preceded you in this part of the diocese, and therefore it is that our parting with you comes as though we were parting with one of our family.

In the years to come, we wish you every blessing among your new parishioners, feeling satisfied that they will find in you, as we have found, one of the kindest priests in the whole diocese, in fact in the whole church.

Dear Father, we cannot allow you to depart without presenting you with some small token of our respect, and in presenting you with this small sum which we do, not in account of its intrinsic value, for as such it is, but small, but as a memento of our very great love and veneration for you who are so soon to bid us farewell as our parish priest.

In conclusion, dear Father, we ask you to remember us when offering the Holy Sacrifice of the mass, and in return we will offer to our Heavenly Father our prayers in your behalf.

Signed for the parishioners: ALEXANDER FRAZER, SR. RUBEN C. RICHARD THOMAS C. BURNS.

Le service civil

Ottawa, 8.—Le ministre des Finances, l'hon. M. White, étudié en ce moment le rapport de sir George Murray, l'expert anglais, au sujet du rouage du service civil, et des réformes proposées pour améliorer ce service. Tous les ministres seront également appelés à choisir les recommandations les plus pratiques du rapport.

Bien que le rapport ne soit pas officiellement connu, quant à ses détails, on admet que sir George Murray a trouvé que le travail dans les différentes branches du service est mal distribué et qu'il y a là toute une réorganisation à faire.

Les réformes proposées par George Murray et qui seront approuvées par les ministres fédéraux, seront instituées avant la prochaine session.

Au cours d'une interview, l'honorable juge Eugène Lafontaine, de retour du congrès international anti-alcoolique de Millan, a déclaré que le seul remède efficace contre l'alcoolisme, en Canada, est la prohibition-en tout et partout.

Le distingué magistrat a dit que le congès avait obtenu un beau succès, tant par le nombre des délégués, venus des parties les plus reculées du monde, que par les résolutions qui ont été adoptées, en vue de combattre le fléau de l'intempérance.

Entre autres sujets qui ont été discutés, M. Lafontaine mentionne: «l'utilisation des raisins et des fruits pour la préparation de breuvages purs de tout mélange alcoolique; les ravages de l'alcoolisme étudiés au point de vue économique dans le budget des états, des villes et des familles.»

«Je suis convaincu, dit le juge Lafontaine, que la prohibition est le seul remède contre l'alcoolisme; il n'est pas parfait, mais bien près de l'être. L'alcool est un mal qui doit être proscrit partout où il se rencontre, aussi bien sous la forme de vin, que sous celle de bière ou de whisky.»

«Durant mon séjour en Europe, j'ai visité plusieurs pays, j'ai vu nombre de belles choses, mais je dois dire que je n'ai pas rencontré de peuple plus heureux que le peuple canadien.»

L'hon. juge Lafontaine nous apprend que le prochain congrès anti alcoolique se tiendra à Washington en 1915.

La cause de l'incendie à bord du navire Voltorno, qui a brûlé en pleine mer l'autre semaine faisant périr 140 personnes, a été une cigarette jetée tout allumée dans la cale par un passager.

Ua corre Croix, de ce journal un Le «Catholic teur de cet a ment sur les dans notre principales c dique les ren

On sait qu lat américain Pittsburg, ch eies aux quel York, donna peu d'import l'Eglise amér à Mgr Canev de la part d' «Fortnightly

De l'aveu l'augmentation depuis 1840, prit son vér jours, aurait o nombre des n

Or, depuis pulation des E 75 millions. aurait donc de s'accroître de s'est accru qu

Déjà en 19 de Trenton, fi à trente million plus loin on co nomiste très évaluit ces pe chiffres de la « raiissant donc

Le corsepo tine ainsi:

«Les causes gnalées souven rrespondant de en énumèrent. de Pittsburg, l dues, surtout, p rêtres, au men au naturalisme ment aux maria

«Nous ne sav centage des mar Unis. Au Cana glaise d'Ontario analogie avec

«Les mariages ca riages mixtes en tion du Décret cette année là,

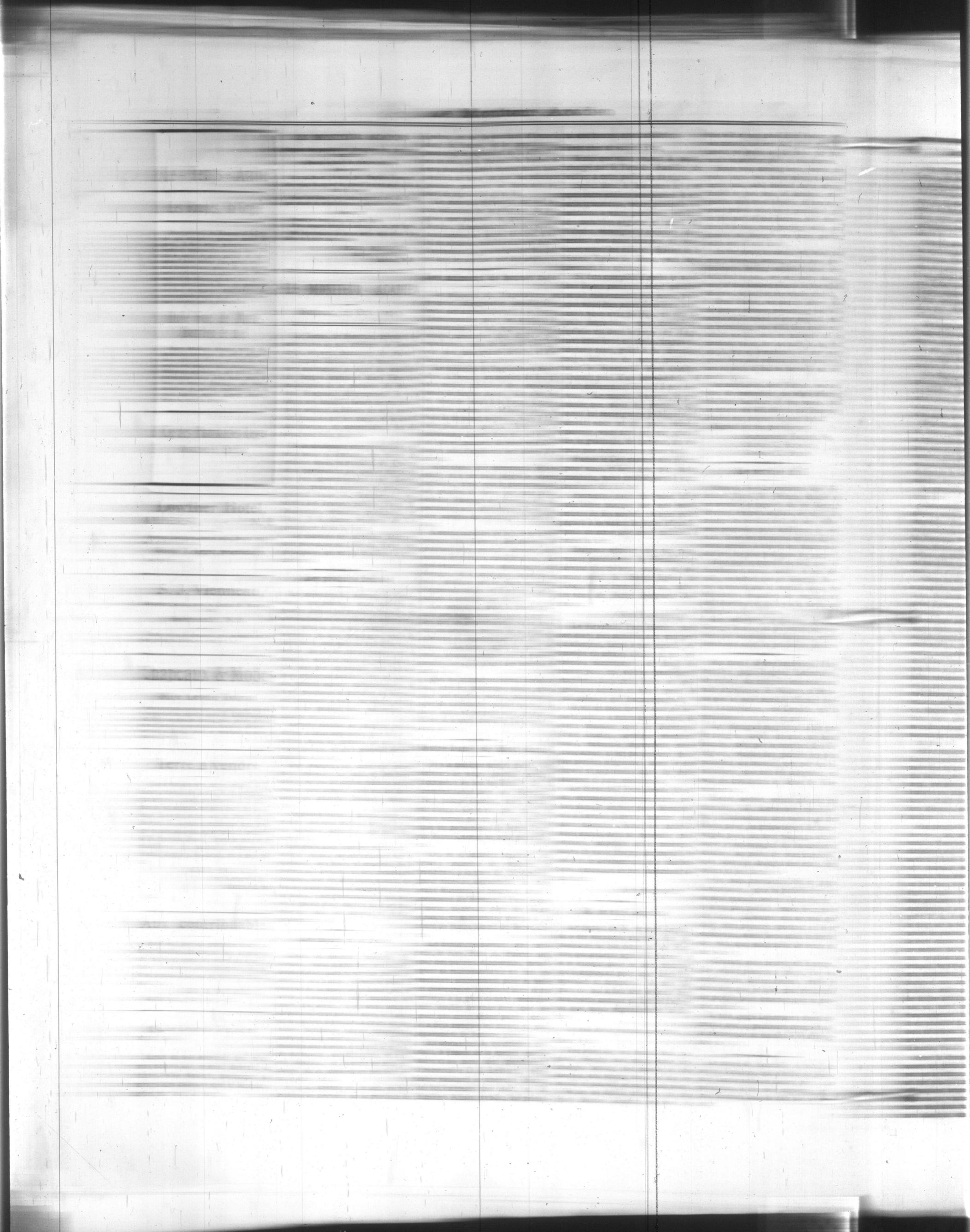
contre 2,612 m Aux Etats Unis pas rares où 30 milles provienne où 60 pour 100 veut détourner d testants, sont all Or, d'après le Heart (août 190 issus des mariage testants après un

Et plus loin: «Pour explique Carnevin appuie rance des évêque des Italiens, cati ment, peu générale blement leur relig lument de zèle et bien différents, a tholiques du nord

«Le correspondant Review», lui, re création d'œuvre catholique anglaise sante aux Etats-U sept journaux

français, trois po un bohémien, il z digé en anglais, e bien populaires e consciencieux jou guère M. R. F. l le doit sur la ra traités de pessim la foule «hurray s ne peuvent parle tout ce qui est an évêques, les prêtres ent soutiendront tholiques, non se possibles, mais ne les feuilles catholi roat pas, parce l'encouragement d Il est pitoyable d' bons catholiques: américains (protes (Christian Family)

«Pour la «Forti causes des pertes peuvent se réduire un chef principal, anglaise, langu française,» par tisme tient école p ture classique, d



Langue et Foi

Un correspondant du journal "La Croix", de Montréal, vient d'adresser à ce journal un très intéressant article sur le "Catholicisme aux Etats-Unis."

On sait que l'année dernière, un prêtre américain, Mgr Canevin, évêque de Pittsburg, chercha dans une série d'articles aux quels la revue "Truth", de New-York, donna l'hospitalité, à prouver le peu d'importance des pertes subies par l'Eglise américaine.

De l'aveu même de Mgr de Pittsburg, l'augmentation du nombre des catholiques depuis 1840, époque où l'immigration prit son véritable essor, jusqu'à nos jours, aurait dû élever l'augmentation du nombre des non-catholiques.

Or, depuis 1840, jusqu'à 1910, la population des Etats-Unis a augmenté de 75 millions. Le contingent catholique aurait donc dû pendant ce laps de temps s'accroître de plus de 37 millions.

Déjà en 1904, Mgr McFaul, évêque de Trenton, fixait les pertes de l'Eglise à trente millions. Et en remontant un peu plus loin on constate qu'en 1891 un économiste très distingué, M. Cahensly, évaluait ces pertes à seize millions.

Le correspondant de "La Croix" continue ainsi:

"Les causes de ces pertes ont été signalées souvent. Mgr Canevin et le correspondant de la "Fortnightly Review" en énumèrent plusieurs. D'après l'évêque de Pittsburg, les pertes qu'il admet sont dues, surtout, au manque d'églises et de prêtres, au manque d'esprit apostolique, au naturalisme américain, particulièrement aux mariages mixtes.

"Nous ne savons pas quel est le pourcentage des mariages mixtes aux Etats-Unis. Au Canada, dans la province anglaise d'Ontario, qui présente beaucoup d'analogie avec les Etats, 36 pour 100 mariages catholiques étaient des mariages mixtes en 1911, après la publication du Décret "Ne Temere". Il y eut, cette année là, 1,519 mariages mixtes contre 2,612 mariages entre catholiques. Aux Etats-Unis, les paroisses ne sont pas rares où 30 à 40 pour 100 des familles proviennent de mariages mixtes, où 60 pour 100 des paroissiens, qu'on veut détourner des relations avec les protestants, sont alliés aux non-catholiques. Or, d'après le "Messenger of the Sacred Heart" (août 1905 p. 179) les enfants issus des mariages mixtes deviennent protestants après une ou deux générations."

"Et plus loin: "Pour expliquer les défections, Mgr Canevin appuie lourdement sur l'ignorance des émigrés de race latine, surtout des Italiens, catholiques de nom seulement, peu généreux, qui ignorent pitoyablement leur religion et manquent absolument de zèle et de fidélité à l'Eglise, bien différents, ajoute-il, des émigrés catholiques du nord de l'Europe.

"Le correspondant de la "Fortnightly Review", lui, recommande surtout la création d'ouvrages de presse. La presse catholique anglaise est loin d'être puissante aux Etats-Unis. Tandis qu'il y a sept journaux catholiques quotidiens français, trois polonais, deux allemands, un bohémien, il n'y en a pas un seul rédigé en anglais, et peu de revues sont bien populaires et bien répandues. "De consciencieux journalistes, écrivait naguère M. R. F. Lynck, ont souvent mis le doigt sur la racine du mal; ils ont été traités de pessimistes et de "crank" par la foule "hurray shouting" de ceux qui ne peuvent parler qu'au superlatif de tout ce qui est américain. Tant que les évêques, les prêtres et les laïques influents soutiendront que des quotidiens catholiques, non seulement ne sont pas possibles, mais ne sont pas désirables, les feuilles catholiques actuelles ne fleuriront pas, parce qu'elles n'auront pas l'encouragement dont elles ont besoin. Il est pitoyable d'entendre dire par de bons catholiques: Ah! mais les journaux américains (protestants) sont très bien! (Christian Family, vol. VIII, No 10.)

"Pour la "Fortnightly Review" les causes des pertes de l'Eglise américaine peuvent se réduire, en grande partie, à un chef principal, l'influence de la langue anglaise, langue protestante et protestante, par laquelle le protestantisme tient école partout, dans la littérature classique, dans les bibliothèques

municipales, dans les journaux et les relations mondaines. Le culte de la prospérité matérielle, les mariages mixtes, l'indifférence religieuse et l'apostasie, sont les conséquences naturelles et déplorables de l'usage de cette langue."

Comme le dit l'écrivain de "La Croix," les faits semblent donner raison au contradicteur de Mgr Canevin. En effet, ce sont les catholiques de langue anglaise qui ont été le plus entamés par l'irréligion et l'apostasie.

D'après les déductions normales, les catholiques d'origine gaélique, par exemple, devraient être au moins vingt millions aux Etats-Unis. Il n'y en a pas six millions.

Après les catholiques de langue anglaise, le correspondant de "La Croix" estime que les plus vite assimilés sont les Allemands. La colonie allemande des Etats-Unis devrait compter huit millions de catholiques; elle n'en compte que deux millions.

Les Italiens se rallient vite, eux aussi, au protestantisme.

"D'un autre côté," dit le correspondant de "La Croix," les Américains de langue française qui ont été les plus fidèles à leur langue sont aussi les plus attachés à leur foi. Ils sont près de deux millions sortis en grande majorité du Canada français établis surtout dans les Etats du Nord-Est, dans la Nouvelle-Angleterre. Ils n'ont subi de pertes sensibles que parmi ceux qui ont cessé de parler leur langue maternelle. Leurs paroisses, leurs écoles, leurs œuvres de presse et leurs associations constituent la plus forte organisation catholique du Nouveau-Monde, les Américains se sont plu à le constater. Grâce à la préservation de leur langue maternelle, ils ont vécu dans une sphère à l'abri de l'influence délétère du protestantisme, ils ont même exercé une influence catholique considérable sur les autres nationalités. (Fortnightly Review, 15 novembre 1912.)

"Dans les seuls Etats de la Nouvelle-Angleterre, de 1850 à 1910, les Américains-français ont formé 202 paroisses et 101 missions catholiques. Ils ont parmi eux 1 évêque, 450 prêtres et 2,000 religieuses de leur langue, 133 écoles fréquentées par 55,000 élèves. Six associations groupent plus de 50,000 membres.

"Si les catholiques restent d'autant plus fidèles à leur religion qu'ils sont plus attachés à leur langue et à leurs traditions nationales, ne devrait-on pas favoriser, par tous les moyens, le groupement des nationalités? Les évêques canadiens-français du Canada ont adopté cette ligne de conduite, et les résultats en paraissent excellents.

"Le clergé américain s'oppose, lui, à un isolement qui, d'après son opinion, ferait regarder le catholicisme comme la religion des étrangers. Il préfère l'unité de langue qui simplifie le ministère et facilite les relations de toute sorte. Au point de vue catholique, on sait que ces prétendus avantages peuvent coûter cher et entraîner des pertes irréparables."

L'article que nous venons d'analyser est et sera longtemps encore de la plus palpitante actualité pour nous, catholiques franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, si attachés à nos traditions religieuses et si menacés dans la conservation de notre langue.

Notre parler français, nous l'avons dit et répété bien souvent, est le plus ferme rempart de notre foi, et lorsqu'on voit tant de puissantes influences chercher à nous le ravir on peut se demander réellement si nos ennemis veulent nous assimiler ou nous éliminer.—L'Opinion Publique.

PROPOS AGRICOLES.

Ottawa, 14 octobre.

Un bulletin, publié aujourd'hui par le Bureau des Recensements et Statistiques du Ministère du Commerce, donne une évaluation préliminaire du rendement des principales récoltes de céréales, ainsi que la qualité moyenne de ces récoltes, à l'époque de la moisson.

Durant le mois terminé le 30 septembre, on a eu, par tout le Canada, une température idéale pour l'enregistrement du grain. Dans la plus grande partie d'Ontario et dans les provinces maritimes, les travaux de la moisson étaient terminés vers le milieu de septembre, et il n'y avait que dans quelques parties de Québec et des provinces maritimes, où le printemps commence plus tard, que la moisson s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois.

Les évaluations données il y a un mois sont un peu plus élevées que

celles qui sont publiées actuellement et qui sont, croit-on, plus ou moins basées sur les résultats du battage des grains. Les évaluations définitives, basées sur les résultats du battage, de même que calculées sur les superficies exactes des récoltes, seront publiées, comme de coutume, le 15 décembre.

Pour le blé de printemps, les évaluations, à la fin de septembre donnaient 188,468,000 boisseaux, contre 182,840,000 boisseaux, l'an dernier. Pour le blé d'automne, l'évaluation était de 19,107,000 boisseaux, contre 16,396,000 boisseaux l'année dernière, et 18,481,000 boisseaux donnés par l'évaluation préliminaire de cette année. On estime donc la production totale du blé de cette année, à 207,575,000 boisseaux, contre 199,235,000 boisseaux produits l'année dernière, soit une augmentation de 8,339,000 boisseaux, ou 4 1/4 pour cent.

Le rendement par acre, pour tout le blé a été de 21,15 boisseaux, contre 20,42 boisseaux, l'année dernière. L'avoine a donné un rendement total de 391,418,000 boisseaux, une production moyenne de 40,57 boisseaux par acre, contre 361,733,000 boisseaux et une production moyenne de 39,25 boisseaux. L'orge donne un rendement total évalué à 44,348,000 boisseaux, et une moyenne de 31 boisseaux par acre, contre 44,014,000 boisseaux, et une moyenne de 31,10 boisseaux, en 1912. Pour cette année, la production totale du seigle est de 2,559,000 boisseaux, celle des pois a été de 3,974,000 boisseaux, celle du sarrasin de 7,600,000 boisseaux, celle du lin, 14,912,000 boisseaux, celle du méteil, de 17,178,000 boisseaux, celle du maïs à décortiquer, de 14,086,000 boisseaux, celle des fèves, 989,500 boisseaux, contre un total, pour l'année dernière, de 2,594,000 boisseaux pour le seigle, 3,773,500 boisseaux pour les pois, 10,193,000 boisseaux pour le sarrasin, de 21,681,500 boisseaux pour la graine de lin, de 17,952,000 boisseaux pour le méteil, de 16,569,800 boisseaux pour le blé d'Inde à grains, et de 1,040,800 boisseaux, pour les fèves.

Dans les trois provinces du Nord-Ouest, le rendement total du blé de printemps est évalué à 183,852,000 boisseaux; celui du blé d'automne, à 5,264,000 boisseaux; celui de l'avoine à 239,595,000 boisseaux, celui de l'orge, à 27,904,000 boisseaux, celui du seigle, à 686,000 boisseaux et celui du lin à 14,808,000 boisseaux.

La qualité moyenne de ces récoltes, calculée sur une base de pour cent, représentant un grain à beaux épis bien remplis, bien conservés et n'ayant reçu aucune atteinte appréciable de la gelée, de la rouille du charbon, etc., est comme suit:—blé de printemps, 89,17; avoine, 90,32; orge, 88,24; seigle, 85,41; pois, 81,71; fèves, 78,48; sarrasin, 73,40; méteil, 90,59; lin, 82,68; maïs à grains, 75,16; sur ces grains le blé, l'avoine, l'orge, et le seigle sont au-dessus de la qualité moyenne, pour les deux années dernières.

Les récoltes de pommes de terre et des racines continuant à accuser des chiffres encourageants, comme condition moyenne pendant la période de croissance. L'état des pommes de terre est de 83,59, celui des navets, de 82,62, celui des betteraves fourragères, de 83,64 et celui des betteraves à sucre, de 82,63.

ARCHIBALD BLUE, Directeur.

L'importance des bonnes routes "Globe," de Toronto:—Les bonnes routes assurent l'assistance plus régulière des enfants aux classes des écoles. Elles favorisent l'agglomération d'une population rurale plus dense. Elles assurent le maintien d'écoles rurales plus convénables. Elles déterminent l'abaissement du coût de l'existence dans les villes. Elles augmentent le bien être et le bonheur de la population, en même temps qu'elles aident à sa prospérité financière. Les bonnes routes, en un mot, présentent des avantages que l'on ne peut calculer en dollars.

Le Liniment de Minard est en vente partout.

Grandiose étalage de magnifiques chapeaux et nouveautés d'automne que l'on pourra voir à mon magasin le 25 et jours suivants. J'invite bien cordialement les intéressés de venir visiter mon établissement, tout en les remerciant de leur bienveillant patronage du passé.

Dame Ombéline Gallant.

Voulez-vous une montre d'or?

Les abonnés au Moniteur qui auront payé leur abonnement jusqu'au 1er juillet participeront au tirage de deux MONTRES D'OR,—une montre pour Dame et une montre pour Monsieur, et DEUX MONTRES à poignet pour jeunes fillettes. Le tirage aura lieu au commencement de janvier. Un billet numéroté sera adressé à tous ceux qui auront rempli cette condition unique—à savoir que l'abonnement soit payé jusqu'au 1er juillet 1913.

Que chacun se hâte d'envoyer le prix de son abonnement. Tout abonné nouveau payant un an d'avance participera au tirage.

Nous avons en magasin des Vins de Messe Choisis De Colli et Terragone.

Expédiés en fût original de quatorze et vingt-huit gallons, ou en moindre quantité au gré de l'acheteur. Ces vins sont approuvés par Sa Grandeur Monseigneur LeBéne, évêque de Saint-Jean.

Nous sollicitons respectueusement les commandes des membres du clergé. COMEAU & SHEEAN - - St-Jean, N.B. 1er juillet 1913.

Je viens de recevoir un très bel assortiment de drap à costume et gros drap pour manteaux d'hiver pour dames, chemises Stanfield, Fleece Lined pour hommes et jeunes enfants, sweater, flanellette à la livre, coton jaune et fin à la livre, indienne, enia un très bel assortiment de marchandises de toutes nouveautés—chaussures, claques, pardessus, etc., etc.

J'invite tout le public à venir voir et acheter. Je vendrai aux plus bas prix. VENEZ! VENEZ!

Je donnerai pour le beurre et les œufs le plus haut prix.

MME A. M. LÉGER. St Joseph, 24 sept., 1913—6i.

Billet d'excursion pour le jour d'actions de grâces

A l'occasion de la fête d'actions de grâces, qui tombe le 20 octobre, le chemin de fer Intercolonial émetra des billets de retour au prix d'excursion. Le jour de la fête, des billets bons pour le retour le même jour seront vendus au prix d'un passage de première classe.

Les 17, 18, 19 et 20 octobre, il y aura des billets d'excursion au prix d'un passage et un tiers entre toutes les gares, lesquels seront bons pour le retour le 22 octobre.

14 oct. 2i.

ENCAN

Je suis autorisé de vendre à l'encan à la résidence de Martial D. Gogueau, Gueguen P. O., Cocagne River, JEUDI, 30 OCTOBRE.

à une heure de l'après-midi, les articles suivants:

1 bon cheval de 5 ans, bon pour le travail et pour la route, 1 vache de 10 ans ayant eu veau en juin dernier, 1 vache 2 1/2 ans devant avoir veau au 1er avril, 1 génisse de 18 mois devant avoir veau le 1er avril, 1 taureau de 18 mois, 2 poulains du printemps, 2 brebis, 9 voitures fine, 1 expresswagon à Jeux sèches, 1 charrette, 1 machine à tourner, 1 harnais fin, 1 harnais de travail, 1 truckwagon, 1 herse à dents à ressorts, 1 robe de carrie, un pardessus en fourrure, un lot de poules et de poulets et beaucoup d'autres articles.

Conditions de vente.—Au-dessous de \$5, argent comptant; au-dessus de \$5, six mois; au-dessus de \$25, 12 mois, sur bons billets conjoints et approuvés avec intérêts à 7 par cent.

S'il fait mauvais le 30, la vente aura lieu la première belle journée.

ABBEY HÉBERT, Encanteur. Cocagne River North Side. 21 octobre 1913.

H. H. HOUDE, Medecin veterinaire, Dentiste de cheval. Shediac, N. B.

D. H. LEGER, Encanteur pour le comté de Kent et Westmorland. Grand'Diguc, N. B.

On demande Dans le district d'école No. 20, Bas-Cap-Pelé, une institutrice de 3e classe, pouvant enseigner les deux langues, pour le prochain terme. EDOUARD H. LANDRY. Bas-Cap-Pelé, 11 août 1913—ac.

ENCAN Je vendrai à l'encan à la résidence de Calixte J. LeBlanc, Bouctouche, Kent, SAMEDI, 18 OCTOBRE,

à une heure de l'après-midi, les articles suivants:

Un cheval de 5 ans pesant 1150 lbs, un cheval de 4 ans pesant 1050 lbs, tous deux bons pour la route et le travail, une vache de 5 ans, 3 jeunes bêtes à cornes, une voiture fine, 2 harnais fins, un harnais double de travail, une charrette, une charrette fine, un truckwagon, un jeu de roues de charrette, un essieu de charrette, une traîne à bois, une paire de bobsleds, une faucheuse simple, un râteau, une herse à dents à ressorts, un coupe pousse, 3 fourches à foin, et plusieurs autres articles.

CONDITIONS DE VENTE.—Toutes sommes au-dessous de \$5, argent comptant; au-dessus de \$5 à \$20, 6 mois; toutes sommes au-dessus de \$20, 12 mois avec billets conjoints approuvés à 7 par cent d'intérêt.

S'il fait mauvais le samedi, la vente aura lieu le lundi ou la première belle journée.

A. MCNAIRN, Encanteur. Bouctouche, 4 octobre 1913.—2 ins.

Sir Lomer Gouin annonce qu'il assistera, avec trois de ses collègues, MM. Taschereau, MacKenzie et Caron, à la Conférence interprovinciale de Toronto, et il s'étend à ce qu'on y traitera surtout des subventions fédérales aux provinces.

Compagnie O. M. Melanson, Limitée.

Draps, Draps, Draps!

Notre assortiment de Draps est maintenant au complet. Nous avons les patrons les plus nouveaux, les qualités sont excellentes, les prix modérés.

Venez nous visiter et et nous serons des plus heureux de vous montrer notre assortiment de

DRAPS

et vous serez convaincus qu'il est de votre intérêt d'acheter chez

Compagnie O.M.Melanson, LIMITÉE.

Un mot de nos Sweeters pour hommes, femmes et enfants, que nous exposons en ce moment. Dernières modes et dernières nuances. Prix de 50cts à \$4.

Comme de coutume nous pouvons pourvoir à tous vos besoins en fait de Hardes, Chaussures, Sous-Vêtements d'hiver, etc., etc.

Le Magasin du Peuple :

Cie O. M. Melanson Ltd. SHEDIAC, N. B.

FEUILLETON

Le Dernier Duc de Bretagne

PAR PAUL-YVES SÉBILLOT

PROLOGUE

Nous sommes en 1476; depuis dix huit ans le duc François II régnait sur la Bretagne.

C'est le soir; et le jour qui baisse lentement éclaire de rayons déjà obliques le château de Lesmeur, situé au centre de la presqu'île armoricaine. Devant lui s'étend un vaste jardin que termine un bois touffu et sombre.

Au bas de l'escalier, assise sur un fauteuil, une dame file en compagnie de deux servantes qui ont pris place sur des escabeaux. La comtesse de Lesmeur cesse de temps à autre de s'occuper de son fuseau pour regarder les jeux de ses deux enfants.

Veuve depuis quelques mois, elle porte le costume de deuil; sa fille Jane est une délicieuse fillette de huit ans et son fils adoptif Yves de Kergoat, un orphelin qu'elle élève et qui lui est aussi cher que s'il était son propre fils, est un robuste garçon de deux ans plus âgé que sa petite compagne.

Depuis un mois, Mme de Lesmeur est de retour dans la maison seigneuriale où elle a passé près de son époux les plus heureuses années de sa vie.

Avant de revenir s'y fixer, elle était allée voir son frère à Saint-Aubin du Cormier, petite ville du pays rennais, dont il commande la forteresse. Or, pendant ce voyage, tandis que la voiture traversait une forêt par une nuit orageuse, trois hommes se précipitèrent soudain sur les chevaux et les arrêtèrent; mais les serviteurs de la comtesse étaient d'anciens soldats qui ne se laissèrent pas intimider par les assaillants, et aidés du cocher, réussirent à abattre deux des malandrins.

Le troisième, qui se cachait la figure sous son manteau, parvint à s'enfuir. Comme ils s'apprétaient à le poursuivre, il leur fit face un instant; tout à coup un éclair déchira les nues, et le tonnerre avec un bruit épouvantable s'abattit non loin de là... Le premier moment de trouble passé, les serviteurs voulurent commencer la poursuite, mais l'homme avait disparu, et on entendait se perdre dans la nuit le galop d'un cheval qui s'éloignait.

Les deux assassins qui gisaient à terre étaient morts; on ne put donc savoir le but de l'attaque ni qui la dirigeait. L'homme au manteau noir n'avait été aperçu nulle part dans le pays. Le cocher cependant prétendait avoir vu, lorsque l'éclair avait illuminé son visage pour un instant, qu'il portait au front une large cicatrice.

Les deux enfants viennent de s'asseoir sur l'herbe. Tandis qu'Yves, avec un couteau, s'amuse à tailler une figurine dans un morceau de bois, la petite Jane est en admiration devant une croix en or, suspendue à son cou par une large chaîne ciselée qu'elle vient de sortir de son corsage. Elle la retourne dans tous les sens et ne peut se lasser d'admirer les pierres rouges, bleues, vertes qui ornent ce bijou, qui lui a été donné la veille à l'occasion de sa fête.

Quand Jane, après l'avoir contemplée longuement, eut rentré la petite croix dans son col, elle proposa à son ami de faire une partie de balles.

Yves alla en courant les chercher et resta près de la maison, tandis qu'à trente pas en avant, la fillette les lui renvoyait. La dame de Lesmeur avait interrompu son ouvrage et regardait les mouvements si gracieux des deux enfants.

Tout à coup, comme Jane s'approchait de la lisière du bois en courant après une balle qu'elle n'avait pu recevoir à temps, sa mère, Yves et les servantes virent un homme de haute taille qui, s'élançant de derrière un gros arbre, avait saisi l'enfant et l'emportait dans la profondeur du bois.

Quoique cette scène eût été très rapide, ceux qui y avaient assisté ne laissèrent pas de remarquer une large cicatrice sur le front du ravisseur.

Aux cris déchirants poussés par la malheureuse fillette et par ceux assistant à l'enlèvement, les serviteurs accoururent et se lancèrent à la poursuite, mais l'homme avait sauté en selle dès qu'il eut rejoint son cheval laissé à quelques pas de la lisière du bois, et avait disparu comme un mois auparavant, lors de l'attaque nocturne de la voiture de la comtesse.

On fit en vain des recherches cette nuit-là et les jours suivants; on eut beau interroger les gens du pays, envoyer des courriers à plusieurs lieues à la ronde, nul n'avait aperçu le cavalier mystérieux.

Dès lors le château ne connut plus que la tristesse; Mme de Lesmeur passait ses journées en larmes et en prières; la vue même d'Yves de Kergoat lui rappelait sa fille ravie à son amour et elle se résolut à le confier à l'un de ses oncles, Gildas de Kergoat, chanoine du Chapitre de Quimper, qui devait lui apprendre le latin et les connaissances nécessaires à un jeune gentilhomme.

Et soitaire dans son château, plongée dans son double chagrin, la comtesse vit s'écouler des mois, puis des années, sans que personne pût jamais lui dire ce qu'était devenue Jane de Lesmeur.

PREMIÈRE PARTIE

COMPLÔT CRIMINEL

Dans les premiers jours de février de l'an 1486, deux cavaliers s'arrêtaient devant une des meilleures hôtelleries de Rennes, à l'enseigne du Pot d'Étain. Leurs montures couvertes d'écume et de poussière montraient qu'ils venaient de faire une longue course.

—Hô! valets! accourez! tenez les chevaux! cria le plus âgé des deux d'une voix forte que l'on sentait habituée au commandement.

Les cavaliers mirent pied à terre et entrèrent dans la maison, tandis que les serviteurs menaient les chevaux à l'écurie.

—Que faut-il vous servir, Messieurs? demanda la servante.

—Préparez nous un bon repas et versez-nous, en attendant, du meilleur vin de la cave pour nous réchauffer le cœur, car le froid est vif... Approchons-nous du feu!

Celui qui venait de parler ainsi était grand et fort; il paraissait âgé d'une cinquantaine d'années, ses cheveux et son épaisse moustache commençaient à grisonner fortement mais il se tenait bien droit et ses yeux étaient pleins de vigueur.

C'était le sire de Lauriolais qui commandait le château de Saint-Aubin-du-Cormier.

Son compagnon, d'une taille un peu moins haute quoique bien prise, était un jeune homme d'une vingtaine d'années, rasé suivant la coutume de l'époque. De longs cheveux bruns s'échappaient de dessous sa toque et retombaient sur ses épaules, encadrant un visage à la fois énergique et doux, au milieu duquel brillaient de beaux yeux bleus.

Nous avons déjà vu ce cavalier alors que, de dix ans moins âgé, il jouait à la balle au château de Lesmeur; maintenant Yves de Kergoat avait terminé ses études et était venu apprendre le métier des armes et l'art de la guerre auprès de son autre oncle.

Or, le sire de Lauriolais devait assister aux Etats de Bretagne et comme la tenue, cette année-là, s'annonçait fort importante, il avait emmené son neveu à Rennes.

Assis non loin du feu et attablés devant une cruche d'excellent vin, les deux voyageurs causaient.

—Et bien, mon cher neveu, estu content de ton voyage? Tu vas pouvoir visiter Rennes à loisir et, aux Etats, tu verras le duc François, notre Duchesse et ses filles.

Ah! nous aurons de graves séances, car notre Prince n'a pas d'héritiers mâles, et l'aînée de ses filles n'est âgée que de douze ans. S'il plaisait à Dieu de le ravir à l'affection de son peuple, la situation du Duché serait critique. Le roi Charles VIII, notre puissant voisin, ferait tous ses efforts pour ajouter ce joyau à sa couronne et c'en serait fait de notre vieille indépendance... Mais laissons ces graves questions. Voici le dîner prêt. Tu auras toute l'après-midi pour visiter les curiosités de la ville; ce soir, le Duc donne un grand bal auquel je te conduirai.

Yves de Kergoat remercia son oncle qui, tout en se réconfortant, lui donna d'utiles renseignements sur Rennes et sur les usages de la Cour.

Après le repas, le jeune homme promit d'être de retour à l'Hôtelierie à six heures, puis il sortit tandis que le sire de Lauriolais montait dans la chambre qu'on lui avait préparée, pour faire un peu de toilette avant d'aller siéger au milieu de ses pairs, les députés des Etats de Bretagne.

Yves de Kergoat se promenait au hasard à travers la ville de Rennes, admirant les étalages des orfèvres et des brodeurs, quand, à un carrefour, il se trouva face à face avec une personne qui ne lui sembla pas inconnue. C'était un homme de taille moyenne, portant l'uniforme de la garde duciale et qui, en le voyant s'arrêter, fit de même et se mit à le regarder.

—Mais, dit Yves, n'êtes-vous pas Jos de Kermarec?

—Mais en effet, et c'est bien mon cher Yves. Quel est l'heureux hasard qui me fait te retrouver à Rennes!

—Mais je suis venu pour assister aux Etats...

—Et moi aussi, en ma qualité de lieutenant de la garde!

Et les deux amis, enchantés, continuèrent ensemble leur promenade dans les rues de Rennes, causant de l'époque où ils s'étaient connus, alors que Jos prenait en même temps que lui des leçons de latin chez le chanoine; puis ils s'étaient quittés, Yves était resté auprès de son oncle, à Quimper, tandis que Jos était entré dans la garde duciale où il s'était si rapidement distingué que pour récompenser ses services on l'avait nommé lieutenant.

Pour mieux contempler la vieille cité bretonne, ils montèrent sur les ramparts. L'officier qui connaissait la ville en désignait du doigt les églises et les monuments, disant leur nom et leur histoire, indiquant aussi les châteaux qui dressaient dans la campagne leur masse fortifiée.

Ils avaient presque achevé le tour de la ville quand ils arrivèrent à une partie des murailles qui dominaient un terrain vague. En se penchant pour regarder en dessous d'eux, ils virent un homme simplement vêtu qui se promenait le long du rempart, allant et venant, et faisant entendre de temps à autre un long sifflement qu'il produisait

en plaçant d'une certaine manière ses deux mains devant la bouche.

—Eh! dit tout bas Jos, que fait cet homme aux allures mystérieuses?

Ils s'assirent contre le rebord de la muraille donnant du côté de la ville, de façon à ne pas être vus, et attendirent, tandis que l'homme, en bas, continuait de temps à autre à moduler des sifflements. Il commençait à perdre patience en voyant que personne n'arrivait, lorsqu'un bruit de pas se fit entendre; en regardant avec précaution, Yves et Jos virent un autre homme assez grand s'avancer vers le mystérieux siffleur comme quelqu'un qui ne tient pas à être reconnu.

Le haut de son visage était soigneusement caché sous une toque de velours rabattue sur les yeux.

Quel peut être ce rendez-vous, dit Yves, restons nous ou continuons-nous notre promenade...

Mais Jos lui fit signe de se taire et d'écouter, et voici ce qu'il entendirent:

—Personne ne peut surprendre nos paroles? demanda le nouveau venu.

—Personne: les murailles sont désertes à cette heure et, comme vous voyez, l'on n'aperçoit âme qui vive aux environs.

—C'est bien, je suis prêt à vous répondre.

—Vous êtes Monsieur de Ville-dague?

—Assurément.

—Montrez-moi alors la cicatrice que vous portez au front.

—Voyez! dit-il en enlevant sa toque et en écartant les cheveux qui cachaient son front, tandis que, là haut, en attendant le mot cicatrice, Yves avait tressailli. L'homme d'en bas leva la tête, mais ne voyant rien, il continua:

—Le rendez-vous est pour ce soir à dix heures et demie à l'ancienne maison de l'Homme de Fer, dans le quartier Saint-Melaine. Le mot d'ordre est: Beau jeu! à la Dame!

—Donc, à ce soir!

Et les deux hommes, après s'être salués, s'éloignèrent chacun dans une direction différente sans ajouter une parole.

Dès qu'ils eurent disparu, nos deux amis se levèrent et Yves regarda son camarade, ne sachant que penser.

Jos, plus au fait des intrigues et des complots qui se tramaient à la cour du duc François II, lui expliqua ce qu'il croyait avoir compris:

—Nous sommes en présence d'une réunion secrète d'envoyés de la Régente Anne de Beaujeu, qui cherche à confisquer la Bretagne et à fomenter des troubles afin d'amener la guerre civile dans le duché.

—Mais alors, dit Yves, il faudrait prévenir le Duc.

—Non, faisons mieux: ce soir, n'oubliez pas de prendre ton épée, et après le bal nous nous rendrons auprès de la maison de l'Homme de Fer, je sais où elle est située et nous entendrons ce que l'on y dit. Quand ils sortirent, s'ils sont peu nombreux, nous mettrons flamberge au vent et nous battons avec eux; s'ils sont trop, nous resterons tranquilles et dès demain matin nous reviendrons qui de droit!

—Entendu!

Il n'était pas loin de cinq heures et demie et comme Yves avait promis à son oncle d'être de retour à six heures, les deux amis descendirent par le premier escalier qu'ils rencontrèrent et, après avoir reconduit Yves de Kergoat à son hôtelierie, le lieutenant Jos s'en fut au couvent où logeait la garde.

Après dîner, il revêtit son plus bel uniforme et se rendit au bal. La salle était brillamment éclairée et l'assistance y était si nombreuse qu'il eut beaucoup de peine à retrouver Yves de Kergoat. Celui-ci était venu avec messire de Lauriolais, mais il n'avait pas cru devoir lui parler de ses projets

Un n

L'hiver n quelques jours vera. Il faut ment et s'appr résister au fr disons en tou ment de tout Notre assorti nécessaire: C les pieds, pro cotonnades, toutes les bo Vous faites d vos emplettes mieux sur le Nous pren toute espèce Venez nous JAMES E.

NOU Farines Rainb

Cette QUEEN CA marché. Chaque sac e Venez et essay

ACHET W. E. Fo

d'aventures nocturne ne s'y opposât.

(A suivre

Nos frères du

Le cinquième Conco-Américains du Ma Augusta les 16 et 17 rapporté un succès d patriotes ont raison surtout si l'on tient co tains conflits antérieu bes auxquels avaient sieurs membres de entre autres, M. G. S Heureusement, le moment montés se sc la Convention rester par son travail vrai que.

Les résolutions s été adoptées par les c

1. Nous, les représo Américains du M en convention les 16 e bre, à Augusta, dans travailler à la conserv traditions ancestrales par tous les moyen notre condition religio le, réitéron: notre all République Américai mons notre attachem glisisme catholique.

2. Attendu que la Biddeford a demandé Corporation Sole.

Attendu que le Sai sa grande sollicitude ses enfants, a décrété, 1911, l'abolition de l' ration Sole dans tous il existe.

Il est résolu que cet exprime sa profonde au Saint-Siège pour tice accordé aux ca Etats-Unis et il est résmé Permanent fasse la nouvelle loi pour en la chaîne Convent 3. Attendu que le dans la majorité de nos siales, exigent un ta capita, peut être on

Un mot a nos Amis

L'hiver nous arrive à grands pas ; encore quelques jours et la saison rigoureuse nous arrivera. Il faudra s'habiller et se chauffer chaudement et s'approvisionner de bonnes vivres pour résister au froid. Notre magasin, nous vous le disons en toute assurance, est pourvu abondamment de tout ce dont vous pouvez avoir besoin. Notre assortiment de hardes comprend tout le nécessaire ; Chaussures en abondance pour tous les pieds, provisions de toutes sorte ; flanelles, cotonnades, etc. Nos prix sont à la portée de toutes les bourses et défient toute concurrence. Vous faites des épargnes importantes en faisant vos emplettes ici et vous avez ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Nous prenons au plus haut prix du marché toute espèce de produits de la ferme.

Venez nous voir avant de faire vos achats.

JAMES E. WHITE, - - SHEDIAC

NOUS VENDONS LES
Farines Rainbow, White Rose,
Stockwell et Canadian Queen.

Cette QUEEN CANADIENNE est la plus FINE QUEEN qui soit sur le marché. Chaque sac et chaque baril sont garantis donner satisfaction. Venez et essayez la.

ACHETEZ NOTRE FIL D'ENGERBAGE.

W. E. Forbes, - Richibouctou

d'aventures nocturnes de peur qu'il ne s'y oppose.

(A suivre)

Nos frères du Maine

Le cinquième Congrès des Franco-Américains du Maine, tenu à Augusta les 16 et 17 septembre, a remporté un succès dont nos compatriotes ont raison d'être fiers, surtout si l'on tient compte de certains conflits antérieurs assez acerbés auxquels avaient été mêlés plusieurs membres de l'exécutif, et, entre autres, M. G.-S. Dupré.

Heureusement, les esprits un moment montés se sont calmés, et la Convention restera mémorable par son travail vraiment patriotique.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les congressistes :

1. Nous, les représentants Franco-Américains du Maine, réunis en convention les 16 et 17 septembre, à Augusta, dans le but de travailler à la conservation de nos traditions ancestrales et d'améliorer par tous les moyens honorables notre condition religieuse et sociale, réitérons notre allégeance à la République Américaine et affirmions notre attachement filial à l'Église catholique.

2. Attendu que la Convention de Biddeford a demandé l'abolition du Corporation Sole.

Attendu que le Saint-Siège, dans sa grande sollicitude pour le bien de ses enfants, a décrété, le 10 août, 1911, l'abolition de l'acte du Corporation Sole dans tous les diocèses où il existe.

Il est résolu que cette Convention exprime sa profonde reconnaissance au Saint-Siège pour cet acte de justice accordé aux catholiques des États-Unis et il est résolu que le Comité Permanent fasse application de la nouvelle loi pour en faire rapport à la prochaine Convention.

3. Attendu que le système actuel dans la majorité de nos écoles paroissiales, exigeant un taux de tant par capita, peut être onéreux pour les

familles nombreuses.

Il est résolu que le Comité Permanent s'enquiert des moyens à prendre pour rendre ces écoles gratuites.

4. Attendu que notre devoir de citoyens Américains est de nous occuper de la chose publique.

Il est résolu qu'une organisation d'Etat soit formée dans chacun de nos partis politiques.

Il est résolu que cette Convention affirme de nouveau et avec plus d'énergie les droits qu'elle a revendiqués dans toutes les conventions des Franco-Américains du Maine et qu'elle charge le Comité Permanent de ne rien négliger pour maintenir toutes ces revendications tant que justice n'aura pas été rendue.

Signé : J.-P. GENDRON,

Président.

PAT. THERRIAULT,
CYRILLE POULIN,
L.-A. D'ARGY,
LUDGER MASSE,
L.-V. THIBODEAU.

Les élections en Chine

Pékin, 9.—Le général Li-Yuen Heng, vice-président provisoire de la république chinoise, a été élu aujourd'hui vice-président pour cinq ans, par les chambres unies du parlement chinois.

Outre les 717 voix que lui avaient accordées les députés et sénateurs, 610 autres personnes avaient voté pour lui.

Dans le Maine

Un de nos amis, très mêlé au mouvement cadadien dans le Maine, nous écrit :

"Le Congrès d'Augusta marque une heureuse date dans notre mouvement. Je puis vous dire qu'au point de vue de l'enseignement français, notre situation paraît sensiblement s'améliorer. Débarrassés de certains ennuis, nous allons pouvoir perfectionner notre organisation. Afin de faciliter la fréquentation des écoles paroissiales, nous chercherons un moyen de les

rendre gratuites et de faire en sorte que les familles qui ont le moins d'enfants, et sont généralement les plus aisées, viennent en aide aux plus pauvres. Nous allons essayer d'affirmer davantage notre influence dans le domaine politique. Quant à nos grifs d'ordre religieux, nous les porterons devant Son Excellence le Délégué Apostolique". —Le "Devoir"

Les Orangistes

Les Orangistes de Winnipeg viennent de notifier sir Edward Carson qu'ils sont prêts à lever et à équiper un régiment de cinq cents hommes pour lui aider à lutter contre le gouvernement anglais, si celui-ci persiste à vouloir imposer le "Home Rule" à l'Irlande.

Ces braves Orangistes du Manitoba se préparent à commettre aujourd'hui, eux qui ont demandé jadis à grands cris la tête de Riel et l'ont obtenue, un véritable crime de sédition ; mais, ils se considèrent si loyalistes qu'on serait mal venu de les assimiler à des séditionnaires. Ils le sont sans croire à l'être.

Variétés

OUI, MON GARÇON, DEVIENS PRÊTRE !

Dans la maison de Charles Huet, tout à la fin de l'automne. J'entre. Il est dehors, là bas, au travail, comme un bon maître pépiniériste qu'il est, ambitieux pour chaque arbre qu'il sème, levé avant ses journaliers, plus appliqué que ses élèves, plus court de diner, plus soigneux de toute chose. Son art d'arboriculteur, l'espace de divination qu'il a du terrain qui convient à chaque semis, son habileté de greffier, sa maîtrise à tailler la vigne, et mieux encore sa rude honnêteté et son esprit de justice ont fait de lui un homme qui n'est pas sans ennemis, mais que ses ennemis eux-mêmes respectent. Quand il a dit "Foi de Huet, je ferai ceci," on n'a point à redouter de tromperie ou d'oubli. Mmie Huet, quand elle m'a vu entrer, est sortie par l'autre porte, celle qui ouvre sur les pépinières en pente, et elle a crié : "Huet ! Viens-t'en ! Il y a du monde qui veut te parler !" Le monde, c'est moi. Huet laisse le travail, car il est exact, mais il arrive lentement, car il est de l'école qui va toujours et ne se presse jamais.

Je le vois qui plisse les paupières sous les sourcils en broussaille et qui sourit dans sa barbe, quand il est bien sûr que celui qui le demande est une ancienne connaissance. Il s'excuse d'être en bras de chemise ; il m'offre à boire, ce qui le rattache étroitement, lui déjà bourgeois, à sa bouche paysanne. En buvant, je lui fais ma commande de pruniers, pommiers et de poiriers. Puis nous parlons du fils aîné, qui a quinze ans. La figure de Charles Huet s'émue. Je sais que j'ai fait comme les pêcheurs, qui cherchent une petite anquille sous une pierre du bord. Ils soulèvent la pierre, et toute l'eau est troublée. Ce n'est pas un chagrin, je le devine aussi, mais une pensée grave, qui commande l'esprit et le corps de celui qui me parle.

"Mon fils n'est plus ici, dit-il. Vous ne saviez pas cela ?... Il m'a demandé à entrer au petit Séminaire... Il y est à présent... J'étais à cette place, tenez, où je suis ; je revenais de mon travail ; je me suis assis. Lui, il s'est approché. Il m'a dit : "Papa, j'ai une grande grâce à te demander"... Et il m'a demandé la permission de devenir prêtre.

"Qu'avez vous répondu ? Je regardai l'homme : il avait une expression d'autorité et de dignité qui lui venait de la belle mission de juge dont je ramais le souvenir. La mère s'effaçait dans l'ombre.

"J'ai répondu, dit-il, à peu près comme ceci : "Mon garçon, si tu m'avais demandé la permission il y a quelques années, quand la vie du prêtre n'était pas sans quelque bien-être, je t'aurais dit d'attendre, de réfléchir encore ; mais à présent, que pour vivre de cette vie-là, il n'y a plus que des sacrifices à faire, je te dis oui du premier coup."

RENÉ BAZIN.

(La Douce France.)

Choses et autres

Le mariage du prince Arthur, fils du duc de Connaught, gouverneur-général du Canada, avec sa cousine la duchesse de Fife, a été célébré le 15 courant à Londres avec une pompe vraiment royale ; les deux parties contractantes étant autres vingt-cinq robes de cérémonie, trente robes d'usage journalier, treize et huit chapeaux, etc. Les membres du cabinet Borden ont envoyé à la mariée en cadeau de noces un service de vaisselle en argent massif.

Au Public du Comté de Kent

Épargnez votre argent en venant acheter les marchandises dont vous avez besoin au Magasin Z. Léger, Rexton. Nous avons un immense assortiment de marchandises qu'il nous faut vendre pour faire place aux marchandises du Printemps.

Marchandises sèches,
Hardes confectionnées,
Chaussures,
Épiceries, Farine et Moulée.

Le tout au plus bas prix possible. En achetant ici vous faites des épargnes. Une visite à notre magasin vous en convaincra.

Z. LEGER, Rexton.

Au Public du Comté de Kent

Sauvez de l'argent en faisant vos achats au magasin de la Cie O. M. Melanson, Limitée, A SAINT-ANTOINE.

Nous avons un gros assortiment de marchandises.

Marchandises sèches, Groceries
Hardes faites Farine
Chaussures Bardeaux
Claques Ferronneries.

Etc., Etc., Etc.

Nous prenons tous les produits de la ferme. Nous payons argent comptant pour les patates. Une visite vous convaincra.

CIE O. M. MELANSON, Limitée
D. H. LEGER, Gerant.

se de Fife, a été célébré le 15 courant à Londres avec une pompe vraiment royale ; les deux parties contractantes étant autres vingt-cinq robes de cérémonie, trente robes d'usage journalier, treize et huit chapeaux, etc. Les membres du cabinet Borden ont envoyé à la mariée en cadeau de noces un service de vaisselle en argent massif.

On dit que le prince Arthur succédera à son père comme no re gouverneur-général.

Il reste à poser seulement huit milles de rails sur le Transcontinental pour relier Moncton aux Montagnes Rocheuses par la nouvelle voie ferrée du Grand Tronc Pacifique. Le service régulier commencera l'été prochain.

Le placement des millionnaires anglais à l'étranger leur rapporte un revenu de 13 millions par année.

Il y a dans le Royaume Uni 250 personnes qui ont un revenu annuel de \$275,000.

De plus, 56 millionnaires touchent un revenu annuel de \$275,000 à \$325,000 ; 37 autres, un revenu de \$325,000 à \$375,000 ; 55, un revenu de \$375,000 à \$500,000 et enfin 66, un revenu de \$500,000 par année.

Les personnes possédant un capital de \$1,000,000 sont légion. L'an dernier les millionnaires recevant un revenu de \$50,000 par année se sont chiffrés dans les 4,000. Plus de 11,000 touchaient par contre un revenu de \$25,000.

Avec la bénédiction de l'église italienne de Winnipeg, le nombre des églises catholiques s'élève maintenant à 9 dans la métropole de l'Ouest.

Il y a actuellement 3 églises pour les catholiques : langue anglaise, 2 françaises, une allemande, une polonaise, une ruthène et une italienne.

La nouvelle église catholique est située au coin des rues McDermott et Kate, et porte le nom d'église du Saint Rosaire. Le Révérend Père Ferdinand Anzalone O. M. I. en sera le titulaire.

200 familles comprenant toute la population italienne de Winnipeg forment la nouvelle paroisse.

On demande

Dans le district d'école de Great Shemogou, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 2e classe pouvant enseigner les deux langues. Institutrice préférée.

PAUL M. DUGAY,
FIDÈLE L. DONEL
Commissaires.

10 mai 1913-ac.

Avis des Exécuteurs

Succession de feu M. Joseph Allaire

Avis public est par la présente donné que toutes les personnes endettées envers feu Monsieur Joseph Allaire, en son vivant marchand à Saint-Louis, comté de Kent, N.B., sont requises de régler immédiatement avec les exécuteurs soussignés, et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont également requis de les produire immédiatement, dûment attes très serment, aux dits exécuteurs soussignés.

Daté à Saint-Louis ce 7e jour de mars 1913
MARIE B. ALLAIRE,
JOSEPH B. MAILLET,
F. J. ROBIDOUX,
Exécuteurs testamentaires.

8 mars-ac

A vendre

Toutes les propriétés du défunt Thadée P. Gaudet, y compris sa terre au Barachois, un autre lot, sa pré, etc. Sa maison, grange et tout le roulant de la ferme. Pour toute information s'adresser à

A D RICHARD,
avocat, Dorchester, N.B.,
ou à J. ALFRED GAUDET,
85 St-Joseph Avenue,
Fitchburg, Mass.

26 mars 1913-ac

Perdu

Entre Boctouche et Ste-Anne de Kent un "Muffin" en soie noire. Celui qui le trouvera aura bien la bonté de le remettre à

JEAN J. RICHARD,
Ste Anne de Kent, N. B.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district No. 13, paroisse de Dandas, Kent, un instituteur ou une institutrice de 2e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser en mentionnant le salaire à

PHILIPPE D. GOGUEN,
Secrétaire des Commissaires.
Cocagne, Kent, N. B.,
17 juin 1913-ac.

Le Liniment-Minard chasse les pellicules de la chevelure.

NAISSANCE

A Ottawa, le 14 octobre 1913, un garçon à M. et Mme Hyacinthe Arsenault.

A Scoudouc, le 18 octobre, l'épouse de M. Casimir Melanson, un gros garçon, baptisé par le Révd Père Hadon sous les noms de Joseph-Alcide.

MARIAGE

Une imposante cérémonie a eu lieu à Grand'Digue, le 30 septembre, lorsque M. Amédée Gallant, marchand, de Shédiac Bridge, et fils de défunt David Gallant, coudouist à l'autel Mlle Anna Poirier, fille unique de M. Sylvain Poirier.

Liste des cadeaux: MM. E. Poirier, services de chambre, E. Poirier, père du marié, poêle de cuisine, Mme E. Poirier, une lampe de salon, M. et Mme Pierre Poirier, un vase à cornichons en argent, Emmanuel et Annie Poirier, un plat à poudin en argent, M. et Mme Hurley, de Arlington, un plat à gâteau en argent, M. et Mme Urbain Arsenault, de New Bedford, un sucrier en cristal taillé, Mlle Richard et M. LeBlanc, de Moncton, un vase à cornichons en argent, Compagnie Sumner, de Moncton, un service à thé en argent, Albert D. Poirier, un beurrier en argent, M. et Mme S. Melanson, de Moncton, un service à confiture, Mandy et Jane Goguen, Fitchburg, couteau et fourchette, Mlle H. LeBlanc, Moncton, deux nappes brodées pour bureau, Mlle R. Léger, un cousin, Mlle Robinson, un plat à fromage Mlle C. LeBlanc, un centre tricoté, A. LeBlanc, un plat à fromage, Mme Vienneau, Cap-Pelé, vases, Mme Pierre Poirier, un bûcher, Eloma et Edmée Melanson, Moncton, service à thé, Sarah Poirier, Attleboro, Mass., épingles à collet en or, Héleine et Anna Gallant, un service à vin, Mme Georges Arsenault, des essuie mains, Francis Gallant, une bouilloire en nickel, Christine Cassie et Philomène Poirier, deux plats à gâteau, Anna LeBlanc un plat à boudons, Mme Donovan, un huître, Mme Bruoo Poirier, un plat à fruits, Mlle Donovan, un beurrier, Léandre Poirier, deux tasses, Mme Simon Poirier, une assiette à pain, Mme Albert Melanson, une assiette à pain, Arthur Poirier, un plateau, Anna Poirier, un plateau, Mme Jos. Gallant, couvre-oreiller.

DECES

A Shédiac, dimanche, 21 septembre, la mort enlevait deux petites jumelles, Emma et Eda, enfants chéries de M. et Mme Cyrille Babineau, à l'âge de 23 mois et 16 jours, après une maladie de trois semaines.

A Mont Carmel, 21 septembre, la mort toujours cruelle vient de frapper la famille de Philippe Melanson en enlevant à leur affliction leur jeune fille Ludis après quelques jours de maladie souffrante avec une grande résignation et marquée de tous les secours de l'Eglise. Elle a quitté cette terre à l'âge de 18 ans, laissant pour pleurer sa petite mère, une mère, deux frères et trois

seurs. Les porteurs étaient: MM. Philippe M. Léger, Clément et Martin Dollard, Cléophas Melanson, Fidèle B. LeBlanc, Albérie LeBlanc. Elle appartenait aux sociétés de Saint Joseph et du Sacré-Coeur. Vous tous qui l'avez connue, priez pour elle.—R. I. P.

Mariage fashionable

Lundi le 8 septembre, à l'église St-Bernard de Moncton avait lieu le mariage de M. Louis Belliveau, actuellement de Montréal, fils de M. François Belliveau, de St-Antoine, à Mile Céline Belliveau, de Moncton, fille de M. Placide Belliveau, de Memramcook. L'union conjugale fut bénie par le Révd Père Conway, de St-Jean, qui aussi célébra la messe de mariage. MM. Adolphe Bourgeois, oncle de la mariée et Calixte Jalliet, ami du marié servaient de témoins.

Après la messe, les mariés retournèrent chez M. Adolphe Bourgeois où un déjeuner des mieux préparés leur fut servi. Dans l'après-midi les nouveaux époux se rendirent chez M. François Belliveau, père du marié, où un souper des plus délicieux leur avait été préparé.

Le repas terminé les amis de M. et Mme Belliveau prirent cette occasion pour leur souhaiter une vie de bonheur et prospérité et aussi pour leur faire de la musique et du chant. Parmi les nombreux invités on remarquait:—M. et Mme Adolphe Bourgeois de Moncton oncle tante de la mariée, M. et Mme Edouard Léger, M. et Mme Dominique Léger, M. et Mme Damas LeBlanc, MM. Joe Léger, Edmond Léger, Auguste LeBlanc, P. Girouard, Mlle Hélène Léger et Elizabeth LeBlanc, de St-Antoine, M. Fabien LeBlanc de Mexico, oncle du marié; M. Cowan de Fisherville; Mlle Bella LeBlanc, de Bouctouche et un grand nombre d'autres parents et amis.

M. et Mme Belliveau passeront la semaine chez leurs parents à St-Antoine, visitant durant ces quelques jours leur parents et amis de Cocagne, Bouctouche et Ste-Marie. Samedi matin les nouveaux époux s'en revirent à Moncton chez M. Adolphe Bourgeois, où ils restèrent jusqu'à dimanche après-midi alors qu'ils s'embarquèrent sur l'Océan Limité pour Moncton où ils doivent demeurer. M. et Mme Belliveau reçoivent de nombreux cadeaux.

Aux nouveaux époux nous souhaitons une longue vie de bonheur et de prospérité.

Bons conseils

Cultivateur! Lisez bien! C'est pour vous que nous écrivons ces lignes.

Trop souvent, à la campagne, on retient les enfants à la maison au lieu de les envoyer à l'école, sous prétexte que la main-d'œuvre est rare.

C'est surtout à l'automne et au printemps que les "absences" en classe sont les plus fréquentes, c'est à dire au début et à la fin de l'année scolaire.

Les études primaires, ainsi faites, sont donc "écourtées" par les deux bouts:

- Pauvres études, Pauvres enfants, Pauvres parents!

Le tort, fait aux enfants qui fréquentent irrégulièrement l'école est très souvent irréparable. Il est reconnu que ce sont les élèves les plus assidus qui font le plus de progrès et aiment le mieux la classe.

Les parents devraient donc savoir se priver quelquefois de l'aide de leurs enfants, sur la ferme, afin de favoriser leur instruction et leur éducation, bien inappréciable, récompensant amplement les sacrifices faits.

On vient d'ouvrir au commerce, à Fort William, tête du lac Supérieur, le plus gros élevateur du monde. L'élevateur a une longueur de 285 avec 132 pieds de largeur et 95 pieds de hauteur. Il pourra charger 90,000 minots de blé à l'heure. Le coût de la bâtisse est de \$700,000 et 50 hommes y travailleront annuellement.

UN RECORD DE SEGERESSE

Ce sont les fertiles régions agricoles du sud-ouest des Etats-Unis, et particulièrement les Etats du Kansas, de l'Iowa, du Nebraska et de l'Oklahoma qui viennent de l'obtenir.

"Jamais dans l'histoire de cette génération, écrit le "New York Outlook", l'Ouest central n'a autant souffert de la chaleur et de la sécheresse qu'au cours de cet été. Ce furent, en fait, deux mois sans pluie, et durant lesquels il y eut, pendant deux semaines, jour après jour, une température dépassant la marque des 100 degrés Fahrenheit (38 centigrades)".

C'est la zone à maïs qui a le plus souffert. Les statistiques gouvernementales estimaient le déficit, pour l'ensemble des Etats-Unis, à 400 millions de bushels pour le mois de juillet, et le dommage n'a pas dû être moindre pendant le mois d'août.

L'élevage a été aussi fort éprouvé, tant à cause des pâturages parcheminés que des rivières sans eau. Ne pouvant alimenter leur bétail, nombre de fermiers ont expédiés leurs bovins, porcs et chevaux, au marché, dont les parcs furent encombrés, et dont il ont, comme disent les Américains, démoralisé les prix. Les éleveurs déclarent qu'il faudra cinq ans pour remonter de bétail les exploitations rurales de l'Ouest central et les rendre ce qu'elles étaient à cet égard au mois de juin dernier.

UTILISATION DE LA VASE DES ETANGS

C'est un ennui périodique inévitable, pour les propriétaires d'étangs, que de procéder à leur curage. Encore est-il bon pour eux de savoir qu'ils peuvent en tirer un engrais excellent, principalement pour les prairies.

Pour préparer cet engrais, il convient, tout simplement, de mélanger la vase extraite avec de la chaux vive. Pour ce la, on fait une couche de vase, puis, par dessus, on place une couche de chaux vive en morceaux, puis une nouvelle couche de vase, et ainsi de suite; on obtient alors un tas. La chaux s'hydrate et se délite en foisonnant. Au bout de quelque temps, on peut recouper le tas à la bêche et le répandre sur le terrain destiné à recevoir l'engrais. Suivant la consistance de la vase, on emploie une proportion de chaux vive plus ou moins grande, en moyenne un quart à un sixième du volume total de la vase sommairement évalué.

The culture of Black and Silver Foxes

A timely publication, The Culture of Black and Silver Foxes, has recently been issued by the Rod and Gun Press, Woodstock, Ont. This book is a series of articles written by Dr. L. V. Croft, who in addition to being a successful breeder of foxes in captivity, is a specialist in veterinary science and his attitude in these articles is that of a scientific man. To those breeders of fur bearing animals who have no knowledge of veterinary science—and comparatively few of those who are engaged in this new industry have—Dr. Croft's book will be of inestimable value. The book comprises chapters on Heredity, Origin, Breeding, Mating and Gestation, Pens and Dens, Food and Feeding, Hygiene and Care, etc. It is well illustrated, neatly bound in paper cover, and can be procured from W. J. Taylor, Limited, Publisher, Woodstock, Ont., for the remarkably low price of sixty cents.

Mille remerciements au Sacré Coeur de Jésus, à la Sainte Vierge et aux âmes du purgatoire pour faveur obtenue sur promesse de faire publier sur le Moniteur.

UNE ABONNÉE.

Ste-Marie, Keat.

La conférence Interprovinciale

Québec, 8.—Sir Lomer Gouin a annoncé que la province de Québec sera représentée par quatre de ses ministres à la conférence interprovinciale qui sera tenue prochainement à Toronto. Ces ministres seront le premier ministre lui-même, l'hon. M. Taschereau, ministre des Travaux Publics, l'hon. M. McKenzie, trésorier provincial, et l'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voierie. Le premier ministre déclare que la question du subsidie fédéral aux provinces sera l'une des plus importantes que la conférence sera appelée à discuter.

Le temps approche

Nos abonnés voudront bien se hâter de solder leurs petites redevances afin de participer au tirage des prix précieux que le Moniteur leur destine, en reconnaissance de leur bienveillant patronage. Que ceux qui ne l'ont pas encore fait ne perdent pas de temps, et nous envoient le montant voulu. Le tirage aura lieu bientôt et tous devraient ne pas négliger de se mettre en règle afin d'avoir droit au tirage des cinquante prix à partager entre eux.



ON RECEVRA à Ottawa jusqu'à MERCREDI, 20 Octobre 1913, jusqu'à 4 heures de l'après-midi, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant l'entête "Soumission pour prolongement du Quai et Dragage à Chocolate Cove, N. B." pour la construction d'un prolongement du Quai et pour le dragage à faire à Chocolate Cove, Comté de Charlotte, N. B. On peut voir les plans, devis et formules de contrat à ce Département et aux bureaux de F. G. Goodspeed, Ingénieur de District, Saint-Jean, N. B., et sur demande au Maître de Poste à Chocolate Cove, N. B. Les soumissionnaires sont avertis qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies et signées de leur propre main, indiquant leur occupation et leur domicile. Pour les compagnies, la signature authentique, l'occupation et le domicile de chaque membre de la compagnie doivent être donnés. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, égal à dix par cent (10 p. 100) du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire décline de passer contrat quand il en sera requis, ou manque de parachever les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera rendu. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 30 septembre 1913. On ne paiera point les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du Département.—47348—14 oct.—21 971



On recevra à Ottawa jusqu'à 4 heures p. m., MARDI LE 11 NOVEMBRE 1913, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant l'entête "Soumission pour l'édifice de détention de première classe, Ile-aux-Perdrix, St-Jean, N. B., pour la construction des travaux mentionnés. On peut voir les plans, devis et formules de contrat, et obtenir des blancs de contrat, à ce département et au bureau de D. H. Waterbury, surintendant des édifices, bâtis et du bureau de poste, St-Jean, N. B. Les soumissionnaires sont avertis qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les blancs fournis, et signés de leur propre signature, indiquant leur occupation et leur domicile. Pour les compagnies, la signature propre et le domicile de chaque membre doivent être indiqués. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté et sur une banque incorporée, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, égal à dix par cent (10 p. c.) du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer contrat quand il en sera requis, ou s'il manque de parachever les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera rendu. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 octobre 1913. Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du département ne seront pas payés.—47477—Oct. 20.—62.

ENCAN

Je vendrai par encan à la résidence de M. Abel A. Gallant, Cormier Village, LUNDI, 3 NOVEMBRE 1913, à une heure de l'après-midi, les articles suivants, savoir: Une jument de 9 ans pesant 900 lbs., 2 vaches à lait, 2 taures d'un an, 1 veau, 1 voiture fine, 1 expresswagon à deux sièges, 3 carrioles, 1 faucheuse à un cheval, 1 traîne à bois, 1 charrette, 1 herse à ressorts, 3 tonnes de foin, un lot de paille et un grand nombre d'autres articles. Conditions de vente—Au-dessous de \$5, comptant; au dessus de \$5 jusqu'à \$25, 6 mois; au dessus de \$25, 1 an de crédit sur bons billets conjoints approuvés, avec intérêt à 7 par cent. S'il fait mauvais le 3, la vente aura lieu la première belle journée. ABBÉ HEBERT, Encanteur, Cormier Village, 21 octobre.

QUEST-CE QUE CALYPSO

C'était premièrement en Mythologie la reine d'une île grecque—mentionnée par le grand Fénelon dans son roman "Télémaque". Aujourd'hui c'est le nom donné à un assortiment sans pareil de produits du parfumeur SEELEY de New York. Quelque chose de supérieur à tout ce que nous connaissons, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos clients que nous avons le contrôle absolu de tout ce grand assortiment CALYPSO. Nous l'avons obtenu avec quelques sacrifices afin de présenter à votre clientèle quelque chose d'un grand mérite. Cet assortiment comprend entre autres choses: les parfums CALYPSO, les eaux de Toilette, Crème pour Massages, Poudres et Pâtes dentifrices, Poudres de Riz, Poudres de Talc, et tout un assortiment des plus merveilleuses préparations de l'Art du Parfumeur, que nous aurons grand plaisir à vous présenter quand vous viendrez aux

PHARMACIES LEGER, Moncton et Shédiac.

On demande DE LA LAINE

Nous avons besoin de 100 Tonnes de LAINE pour remplir les commandes de SOUS-VÊTEMENTS DE LAINE ne repassant point. Nous payons les plus hauts prix argent comptant pour la laine lavée ou non lavée. Expédiez-nous directement votre laine. On demande des AGENTS dans toutes les régions à laine de la province. Ecrivez-nous pour les prix, les cartes d'adresse, etc. Humphrey Unshrinkable Underwear, Limited, MONCTON, N. B. 10 Juin—31

A vendre

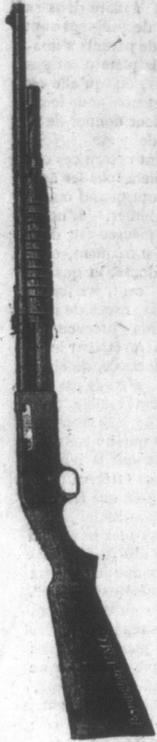
10 à 15 tonnes de bon foin. S'adresser à WILLIE A. POIRIER, Grand'Digue, N. B., Ou à S. A. POIRIER, Campbellton, N. B. 24 septembre 1913—41.

Avis aux contribuables

Les cotisations pour l'entretien des indigents et les cotisations de comté, dans le district no 3, paroisse de Shédiac, devront être payées pas plus tard que le 25 octobre, sans faute, à défaut de quoi des exécutions seront émises contre les retardataires. OLIVIER T. CORMIER, Percepteur, Dupuis Corner, 1er octobre 1903—41.

La... R. C. TAI... NOUVELLES... Le Liniment de H... de moderne contre la... maïsme, les Entorses... Tous les magasins le... grosseurs, la plus petite... grosse et grande bouteille... vous rendra votre argent... Le DR ANTOINE... dentiste, à l'honneur... public qu'il sera à Sh... samedis après-midi, et... le voir au magasin d... Cormier. 17 octobre 1911.—40 M. Richard Caiss... P. Bourque, de Grand... honoraient d'une visite... M. Philippe D... Fitchburg, Mass.,... promenade à l'Abou... M. Alphonse Léger, de... ple de semaines, avec... let et leur fils Clarend... risait d'une visite lu... part pour retourner à... Ouellet tient magasin... ment à Fitchburg, et... avec MM. Théophil... Alphonse Babineau, Cap Pelé et de l'Ab... pretivement. Amour et reconn... sieurs Saints pour plus... obtenues par leur int... promesse de faire p... Moniteur. Mlle Alice Melans... Mass., est en visite c... M. Simon Melanson... de Cocagne. M. Alphonse T. C... pris de rectifier le c... qu'il a reçu à l'électio... de la semaine dernièr... voix qu'il a obtenues... M. Maurice A. B... te Aboujaga... notre journal d'une... maine dernière.

La Chasse ! La Chasse !



Nous venons de recevoir un nouvel assortiment de marchandise pour les chasseurs.

Des cartouches W. M. P. Kynock et Winchester.

Des carabines 38 55 pour \$20.00.

Des carabines 32 spécial pour \$25.00.

Le plus bas prix garanti pour le Winchester.

Des capeaux doublés en fourrure.

Des gaitres. Des moccasins à longues jambes et lacés.

Des couteaux pour la chasse.

Des fusils No. 12, un spécial à \$6.00.

Des carabines No. 22 et 32 Winchester et Stevens.

Ne tardez pas, ceci est le deuxième assortiment que nous recevons.

R. C. TAIT - - - Shediac, N. B.

NOUVELLES LOCALES

Le Liniment de Bentley, le remède moderne contre la douleur du Rhumatisme, les Entorses, les efforts, etc. Tous les magasins le vendent en deux grosseurs, la plus petite à 10 cts. Une grosse et grande bouteille à 25 cts. On vous rendra votre argent s'il ne guérit.

Le DR ANTOINE CORMIER, dentiste, a l'honneur d'annoncer au public qu'il sera à Shédiac tous les samedis après-midi, et qu'on pourra le voir au magasin de Mme A. J. Cormier.

17 octobre 1911.—ac.

M. Richard Caissie et Hector P. Bourque, de Grand Digue, nous honoraient d'une visite jeudi.

M. Philippe D. Ouellet, de Fitchburg, Mass., qui était en promenade à l'Aboujagane, chez M. Alphonse Léger, depuis une couple de semaines, avec Mme Ouellet et leur fils Clarence, nous favorisait d'une visite lundi à son départ pour retourner chez lui. M. Ouellet tient magasin d'ameublement à Fitchburg, en compagnie avec MM. Théophile Cormier et Alphonse Babineau, autrefois du Cap Pele et de l'Aboujagane respectivement.

Amour et reconnaissance à plusieurs Saints pour plusieurs faveurs obtenues par leur intercession sur promesse de faire publier dans le Moniteur.

Mlle Alice Melanson, de Lynn, Mass., est en visite chez son père, M. Simon Melanson, à la Barre de Cocagne.

M. Alphonse T. LeBlanc nous prie de rectifier le chiffre du vote qu'il a reçu à l'élection municipale de la semaine dernière. C'est 195 voix qu'il a obtenues et non 186.

M. Maurice A. Boudreau, de l'Aboujagane, honoraient notre journal d'une visite la semaine dernière.

Tous ceux des abonnés du Moniteur dont la souscription est payée au moins jusqu'au 1er juillet participeront au tirage de deux montres d'or, deux montres à poignet et de 45 autres prix.

Pour avoir droit à un billet, il suffit d'avoir soldé ses arriérés.

M. Clovis Bastarache honoraient le Moniteur d'une visite vendredi.

Mme Abel Boudreau, du Barachois, nous honoraient d'une visite vendredi. Mme Boudreau a la sémence de 56 boisseaux d'avoine en perdition dans ses champs. Tout est germé et gâté.

M. George Arseneau, de Grand Digue, nous honoraient d'une visite samedi. Tout flote dans sa région, et les pertes des cultivateurs sont navrantes.

M. Onésime P. Cormier, de Moncton, était en ville samedi et honoraient le Moniteur d'une visite.

M. Wm. H. Dudier, des Ateliers de l'Intercolonial, Moncton, était en ville lundi et honoraient le Moniteur d'une visite.

Mille remerciements à Saint Antoine et à la Sainte Vierge pour trois faveurs obtenues, après promesse de faire publier le fait dans le Moniteur Acadien. M. B.

La tempête de la semaine dernière restera mémorable. Ce fut une bourrasque, un déluge de dix jours. Les dommages causés aux récoltes sont incalculables. Tout le grain et les patates flottaient comme dans un lac. Nos cultivateurs sont à plaindre. La Providence, espérons-le, leur enverra des compensations dans sa miséricorde.

Dès demain nous commencerons l'envoi des billets de tirage aux abonnés qui ont droit.

Qu'on se hâte de nous faire parvenir le prix de l'abonnement, si l'on veut participer au tirage.

Au synode presbytérien on ne s'est pas gêné pour parler de l'immoralité de Toronto. Un orateur est même allé jusqu'à dire que la capitale d'Ontario n'était autre chose qu'un sépulcre blanchi. N'oublions pas que, selon saint Mathieu, "les sépulcres blanchis, au dehors, paraissent beaux aux hommes, mais au dedans sont pleins d'ossements et de corruption."—La Presse.

Désastreuse collision en Angleterre

Liverpool, 15 octobre.—Une collision s'est produite, aujourd'hui, entre un train local et le rapide de Manchester. Dix voyageurs ont été tués et le nombre des blessés est de dix-huit. Plusieurs wagons ont été démolis et, sous l'un d'eux, on a trouvé Patrick Lee, âgé de quatorze ans. Ses vêtements étaient déchirés et couverts d'huile, mais il n'était pas blessé.

Parole d'Evêque

"Un contraste à la fois saisissant et pénible, c'est celui qui existe entre la valeur incomparable de notre sainte Liturgie et la place trop limitée qu'elle tient dans la vie des fidèles. C'est qu'en fait ils ne comprennent rien ou à peu près rien des gestes qu'ils voient, des paroles qu'ils entendent" d'où l'urgente nécessité de les instruire. . . ."
Monseigneur LOBBEDEV, évêq. d'Arras.

Nouveau triomphe de l'art médical

Du "Times," de New-York :—Le Dr J.-B. Murphy, de Chicago, rapporte d'Europe une nouvelle de nature à semer la joie dans bien des familles. A la suite d'une découverte récente, la fièvre scarlatine, cette terrible maladie dont on a en vain cherché la véritable origine, a cessé d'être contagieuse. Il paraît qu'au moyen de simples frictions d'huile d'eucalyptus, on peut arrêter la contagion. Cette huile, bien que fréquemment employée comme germicide, était considérée comme appartenant à une espèce très anodine et on ne lui aurait jamais attribué des propriétés aussi puissantes. Si les résultats sont confirmés par l'expérience, ce remède agira, sinon comme curatif, du moins comme préventif souverain. et il contribuera beaucoup à arrêter les ravages de la scarlatine, qui fait tant de victimes chez les enfants.

La France et l'Espagne

Madrid, 8.—M. Raymond Poincaré, président de la république française, est arrivé hier à Madrid. Il se sera, pendant trois jours, l'hôte du roi Alphonse XIII. La foule l'a acclamé. On attache une grande importance à la visite de M. Poincaré. En effet, on croit qu'une entente hispano-française sera conclue et que l'Espagne pourra alors reprendre sa place au nombre des grandes puissances.

Choses et autres

Il s'est tenu récemment, à Milan, Italie, un congrès anti-alcoolique où tous les pays étaient représentés. M. Buchanan de Winnipeg et le juge Lafontaine de Montréal représentaient le Canada. Plus de 1000 délégués assistaient au congrès. La langue française était la langue officielle.

Les principales questions traitées par les rapporteurs furent : La déchéance morale par l'alcool ; les ravages de l'alcoolisme au point de vue économique ; l'activité du capital alcoolique contre le mouvement anti alcoolique ; patrons et ouvriers dans la lutte contre l'alcool ; comment remplacer le cabaret (jardin, bibliothèques publiques, terrains et salles de jeux, bains, etc) ; traitement des bu-

veurs et limitation du nombre des débits. Il se fait à ce sujet en France, dit M. Lafontaine, un grand mouvement. Une des questions qui occupa plus spécialement l'attention des congressistes et qui fut traitée le plus au long, fut celle de l'éducation anti-alcoolique de la jeunesse et la préparation des professeurs et instituteurs à l'enseignement anti-alcoolique.

Le mouvement en faveur de la prohibition grandit tous les jours et les délégués américains ont annoncé aux acclamations enthousiastes des assistants qu'en 1920 tous les Etats de la grande république auraient adopté la prohibition complète.

L'élection de Chateaugay, dit M. Henri Bourassa, dans son journal, marque la perte définitive de l'empire de sir Wilfrid Laurier sur le peuple de Québec. Elle indique sans équivoque possible, ajoute le même homme, que si le parti libéral ne change radicalement sa direction, son programme et ses tactiques, ce parti est voué à l'impuissance pour quinze ans.

Une expédition polaire russe sous la direction du commandant Wilkity annonce avoir découvert au nord de la Sibérie, entre le 81 degrés de latitude nord et le 104 degrés de longitude est, une terre inhabitable et montagneuse, que l'on croit être un nouveau continent. L'expédition en a pris possession au nom du Czar. et y plantant le drapeau russe. La nouvelle terre a été baptisée "Terre Nicholas II".

Cette prise de possession va peut-être causer des embarras de chancellerie, car on sait que le Canada considère comme sien toutes les terres en deçà du pôle nord.

On élèvera bientôt à Ottawa un superbe monument à la mémoire de Samuel de Champlain, fondateur de Québec et l'une des plus belles figures du pays.

La situation à mauvaise mine au Mexique, et il pourrait bien arriver qu'avant longtemps cette république fasse partie du territoire de l'Opéé Sam et qu'il lui arrive ce qui est arrivé à Cuba. Le Mexique est dans les trances d'une guerre civile depuis une couple d'années, et le président actuel, le général Huerta, se comporte dernièrement en vrai dictateur tyrannique. Il a emprisonné une centaine de députés de la chambre et accaparé les fonctions de plusieurs ministres du gouvernement. Le président Wilson et le secrétaire d'état Bryan, des Etats-Unis, viennent de laisser assavoir au général Huerta que s'il touche à la personne de ces députés il arrivera des choses sérieuses. Toutes les chancelleries européennes ont été averties de l'action des Etats-Unis. Il est donc probable qu'avant l'hiver l'armée américaine aura envahi le territoire mexicain et aura saisi les rênes du pouvoir.

KENT—Ci-suit le résultat des élections de Kent, en partie :

Dundas—A. E. Bourgeois, Chis Lockhart.

Wellington—Camille Boudreau, Camille Bastarache.

Ste-Marie—M. J. O. LeBlanc, A. Coates.

St Paul—P. P. Melanson, Jos. C. Cormier.

St Charles — Honoré Maillet, George Daigle.

Weldford—Robert Murphy, Jno Morton.

Richibouctou — A. B. Carson, Thos Murray.

Harcourt—Arseneau, Clark.

Carleton—Tweddie, Ant Manzerolle.

St-Louis—Aug. Bordages, F. O. Richard.

Une tempête terrible a dévasté la Nouvelle-Angleterre

Boston, 14.—(Spécial).—Une bourrasque du nord-est a dévasté la Nouvelle-Angleterre.

On ne signale qu'une seule perte de vie, grâce à d'héroïques sauvetages, accomplis de toutes parts. La victime de cette terrible tempête est le capt. Sears Pedry, de Sandwick, qui a péri dans le naufrage de son vaisseau, à Scorton Beach.

Pour des HABITS d'hommes et de jeunes garçons, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'acheter ailleurs.

Pour des CHAUSSURES d'hommes, jeunes garçons, femmes et enfants, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'acheter ailleurs.

Pour des CASQUES, CHAPEAUX de feutre, de paille et panama, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'aller ailleurs.

Pour de belles CHEMISES, COLLETS et CRAVATES allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'acheter ailleurs.

Pour de belles ETOFFES A ROBES, SOIERIES et RUBANS, allez chez

D. J. Doiron & Fils

Pour des BIJOUTERIES, ARGENTERIES, VERRES DÉCOUPÉS, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'aller ailleurs.

Voitures !

Un mot à ceux qui veulent s'acheter une bonne voiture

La grande difficulté pour faire des bonnes voitures a toujours été le manque de temps. Lorsqu'on fait des trains, des truck-wagon, une partie de l'hiver il y a plus de temps pour les voitures fines.

M. F. L. Thibodeau, voiturier, de Shédiac, annonce à ceux qui veulent acheter une bonne voiture, qu'il a mis de côté l'ouvrage de truck-wagons et trains et manufacture seulement des voitures fines. Je manufacture quatre différentes modèles de voitures fines dont les patrons sont les plus recherchés. Comme par le passé on emploie que la main d'œuvre la plus expérimentée, les matériaux sont les meilleurs que l'argent peut acheter, on emploie que la meilleure peinture et vernis anglais. Les coussins sont de cuir de première qualité. Ces voitures se comencent un an d'avance et c'est pour cela que je peux les garantir de donner entière satisfaction. Prix des voitures \$75.00.

F. L. Thibodeau,

Voiturier.

Shédiac, N. B.

On demande

Dans le district d'école No 8, Pointe Sabin, une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser, en mentionnant le salaire exigé, à

WILLIAM C. J. DAIGLE,

Pointe Sabin, Kent, N. B.

20 août.

Terre à vendre

Une terre de 165 arpents, dont 40 à la charrue, et située dans le Village Saint Mathieu ou Bloc Quatorze, Rogersville, et contenant maison et grange, est offerte en vente. Pour informations s'adresser à

CHARLES POIRIER,

27 Main St. Skowhegan, Me.

2 juillet 1913—ac.

Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC, Propriétaire.

Leset spacieux écuries

Abbe Hebert

Écouteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent... SHEDIAC, N. B.

Toutes lettres ou demandes par la maille sera l'objet d'une prompte attention.

Merveilleuse Découverte L'Elixir Indien

pour le Rhumatisme

Remède Puissant pour la guérison du RHUMATISME et du LUMBAGO: deux terribles maladies qui ont dévoté les meilleurs médecins pendant des siècles.

Ce remède est aussi indispensable pour la NEURALGIE, les MAUX de GORGE, les ENTORSES, ENFLURES, ERISIPÈLES, le SCORBUT, l'EXIMA et toutes les maladies de nerfs.

Le MAL de DENTS guérit en QUATRE MINUTES.

En vente partout. Prix 35cts la bouteille. Par la poste 50 cts.

H. J. BOURGEOIS & Co.

Dépt. C., Moncton, N. B. Seuls agents pour le Canada.

Pompes Funèbres

James Muiridge, Shédiac, N. B. ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES.

Honneur d'annoncer que nous disposons d'un joli corbillard, tiré par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, car etc., de toute dimension et de tout modèle.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chers avec le corbillard en tout sens. PRIX MODÉRÉS.

Patates de plante

Nous avons en mains une certaine quantité de bonnes patates de plante

que nous vendrons des prix raisonnables, ou nous les donnerons aux habitants et nous prendrons des patates en retour à l'auto-mne.

Compagnie O. M. McIansou, Limitée. Shédiac, 16 avril 1912-ac.

A vendre à bas prix

Un lot d'attrapes à homard, y compris deux autres de rootbs chaque, 200 attrapes goudronnées de 2 ans, 11 roueaux de cable goudronné, d'un an ainsi, un bon bateau de 21 pieds de quille. S'adresser à

GILBERT D. MAILLET.

St. Thomas, Kent. 12 fév. 1913-ac.

Timbres poste

Gratis 50 timbres différents à tous les collectionneurs qui demanderont mes listes d'offrir j'achètes les timbres canadiens, soumettez un échantillon de ce que vous avez avec la quantité de chaque sorte.

M. BEDARD, 156 St. André Montréal

(Suite de la 1ère page)

Sacrement, soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Coeur, en lui faisant amende honorable. Je te promets que mon coeur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son amour sur tous ceux qui lui rendront honneur, ou qui obtiendront qu'il me soit rendu."

Notre-Seigneur demanda ensuite à la Sainte de suppléer par son amour à l'ingratitude des hommes, de communier le premier vendredi de chaque mois, de se lever entre onze heures et minuit, chaque semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi, de se prosterner la face contre terre pendant une heure en réparation des sacrilèges. Marguerite-Marie s'agenouilla alors devant le S. Sacrement, se consacra au Divin Coeur, et lui rendit le premier et le plus pur hommage.

Elle écrit son testament d'amour. Elle offrait à Jésus non seulement les prières et les souffrances de sa vie, mais même les prières qu'on offrirait pour elle après sa mort. Elle offrait son corps comme une victime, acceptant d'expié dans sa chair la malice des hommes. Puis découvrant son coeur, elle y grava avec un canif le nom de Jésus. Du sang qui coulait de la blessure, elle signa l'acte de son nom.

Il arriva un jour où la Bienheureuse ne souffrait plus, et elle dit: "Je vais mourir, je n'ai plus rien à offrir à Dieu en ce monde."

On appela le médecin; il affirma que rien n'indiquait la mort prochaine. La sainte répondit agréablement: il vaut mieux qu'un séculier mente qu'une religieuse; je vais mourir. Un soir, elle appela ses soeurs. "J'ai communiqué ce matin sur la terre, dit-elle, demain je communiquerai au ciel." Et sans agonie, elle expira doucement sur cette parole: "Qu'il est doux de mourir après avoir aimé le Coeur de Jésus qui doit me juger." C'était le 17 octobre, 1690.

GEO. BÉLANGER, C. S. S. R.

1914

Pauvre 1913! Il a encore douze semaines d'existence et déjà de toutes parts on piétine sur son corps, moribond condamné, tout comme s'il était cadavre. Pourtant il passera, c'est certain, bien de l'eau sous le pont avant tout à la fois son décès et ses funérailles mercredi 31 décembre à 11 heures 59 minutes, 59 secondes du soir. Que d'événements peuvent surgir jusqu'à ce temps pouvant peut-être changer la face du monde ou d'une partie du monde.

Pourquoi tout cela? C'est parce que l'on s'occupe bien à l'avance de son successeur 1914 qui n'est pas encore né, mais seulement conçu, matricié, que l'on attend comme un nouveau messie; et que l'on annonce déjà de tous côtés par les journaux, par les calendriers, par les almanachs, par etc. N'est-ce pas tous les ans, la même répétition, la même soif de l'inconnu? Que sera 1914?

En voici le résumé: 1914 n'est pas une année bissextile; son chiffre 14 n'était pas divisible par 4.

Il commence un jeudi et il finira par un jeudi, parce que ses 365 jours de durée font 52 semaines de 7 jours—et plus un jour.

Donc Jour de l'An, Etrennes ou Circoncision tombe un jeudi, 1er janvier.

L'Épiphanie ou Jour des Rois, fête gardée et aussi civile et légale est mardi 6 janvier avec quatre dimanches à la suite.

Le dimanche de la Septuagésime, prélude de Carême, est le 8 du mois de février non bissextile, qui n'a ainsi que ses 28 jours.

Le mercredi des Cendres, fête religieuse, point de départ du Grand Carême pascal, et aussi fête civile et légale, tombe le 25 février. On aura donc eu à l'aise 75 jours, pour les fêtes et soirées ordinaires laïques du Jour de l'An et ses suites.

En avril le 5, dimanche des Rameaux, les 8, 9, 10 et 11, mercredi, jeudi, vendredi, et samedi saints. Le 10, vendredi saint, est aussi jour de fête civile et légale.—Et dimanche 12, Pâques, on recueille la pleine lune qui suit l'équinoxe fixe au 21 mars—tom-

ber le 10 avril. La date acceptée de la résurrection du Christ, lendemain du sabbat juif ou samedi est le 5 avril au 33. Les derniers anniversaires à cette date de Pâques ont été les années 1874, 1885, 1896, et ils ne reviendront, tels qu'aux années 1931, 1942, 1953. Ne pas oublier que lundi de Pâques, 13 avril, est jour de fête civile et légale.

Les Rogations tomberont alors les lundi, mardi et mercredi, 18, 19 et 20 mai; et le jeudi de l'Ascension, fête religieuse obligatoire et civile et légale, est ainsi le 21 mai.

Dimanche, 31 mai, est la Pentecôte avec 25 dimanches après.

La Fête-Dieu du jeudi 11 juin sera donc célébrée le dimanche 14 juin.

L'Assomption tombe le samedi 15 août.

La Toussaint fête religieuse (obligatoire et civile) et légale quand elle tombe en semaine) sera dimanche 1er novembre. Le lendemain, jour des Morts, est avancé comme fête des Tombes ou Décoration Day au dimanche 13 ou 20 septembre.

Les Avents commencent avec la nouvelle année ecclésiastique chrétienne, le dimanche 29 novembre.

L'Immaculée Conception, fête religieuse obligatoire et fête civile et légale, est pour le mardi 8 décembre.

Et Noël, grande fête religieuse solennelle et civile et légale, sera un jour de poisson le vendredi, 25 décembre. Ce qui indique même jour de semaine pour le jour de l'An 1915.

1914 a pour nombre d'or 15 épacte 3, cycle solaire 19, indiction romaine 12, et lettre dominicale D.

Les saisons commenceront: printemps, 21 mars, un samedi; été, lundi, 22 juin; automne, 24 septembre, un jeudi; et hiver, mardi 22 décembre; le tout sauf en moins le différenciel zodiacale pour le Canada de 5 heures sur les observatoires de Paris et Londres.

Alors les Quatre-temps religieux, jours de jeûne, abstinence et maigre obligatoires tomberont les mercredi, vendredi et samedi 4, 6, 7 mars, 3, 5, 6 juin, 16, 18 et 19 septembre et 16, 18 et 19 décembre.

Au Canada, la célébration solennelle des mariages catholiques n'aura lieu en 1914 qu'entre lendemain de l'Épiphanie mercredi 7 janvier jusqu'à mardi-gras 27 février et qu'entre lundi de la Quasimodo, 20 avril jusqu'à veille des Avents, samedi 28 novembre.

Les fêtes nationales canadiennes sont les suivantes: Dimanche, 1er mars, St-David, pour les Gallois. Mardi, 17 mars, St-Platrice, pour les Irlandais. Jeudi 23 avril, St-Georges, pour les Anglais. Dimanche 24 mai "Empire Day" alors le lendemain est la fête civile et légale. Mercredi 3 juin, fête du Roi et civile et légale. Mercredi 24 juin St-Jean-Baptiste pour les Canadiens-français. Mercredi 1er juillet, fête du Dominion et civile et légale, les grandes vacances judiciaires et scolaires sont commencées. Lundi 7 septembre, Fête du Travail, et aussi civile et légale. Lundi 19 ou 26 octobre, pour le jour d'Action de Grâce, fête civile et légale. Et lundi 30 novembre, St-André, pour les Écossais. A cela il faut ajouter pour Sherbrooke, la date ordinaire de son exposition du samedi 29 août à samedi 5 septembre, vu que 5 à 12 septembre serait trop tardif.

En mois lunaire, 1914 sera embolismique c'est-à-dire aura treize mois lunaires. Janvier aura deux lunes 27 décembre 1913 et 26 janvier 1914. La lune pascale ou de mars et d'équinoxe sera le 27 mars. La lune rousse tombera du 25 avril au 25 mai, car c'est toujours le mois de celle qui vient après Pâques. Et la lune de décembre commencera le 17 décembre 1914 pour se terminer le 15 janvier 1915.

Cinq éclipses doivent avoir lieu: 11 mars, totale lune serait visible dans partie du Canada. 27 mars, partielle soleil, visible Canada est. 21 août, partielle soleil, 5 septembre, totale lune et 19 septembre partielle soleil, toutes trois invisibles en Canada, sauf rectification.

L'année 1914 étant le nombre d'or (19 ans) de l'année 1895 a bien des chances de ressembler à cette dernière: comme hiver en tête et en queue, rigoureux, neigeux et long, vu Pâques un peu tardif; et comme été bon, chaud et favorable suivi de bel automne ou été des sauvages.

Pour les craintifs superstitieux, il y aura en 1914 trois vendredis 13, en février, mars et novembre, heureusement trois mois à froids durs!

Enfin 1914 sera les ans: 1332-1333 de l'hégire musulmane; 5674-5675 de l'ère juive; 50 du 76e cycle chinois remplacé maintenant par le calendrier Grégorien; 6877 de la création du Monde selon l'ère bénédictine—et 1914 du calendrier julien (grecs, russes et orientaux) en retard seulement de 14 jours sur le calendrier grégorien (latins et occidentaux).

Pour finir, quant à savoir ce qu'en 1914 il arrivera de bon ou mauvais, de prospérité ou d'insuccès, de guerre ou de paix, de joies ou de peines, de etc... eh bien! souhaitez, souhaitez-le heureux, et que chacun, oui-dà! attends le résultat de son inventaire et examen de conscience au jeudi soir 31 décembre 1914!

La renaissance religieuse en France jugée à l'étranger

Récemment, avait lieu à Liverpool la conférence annuelle de la "Société de la Jeunesse catholique." Cinq mille jeunes gens étaient présents. Le R. P. Vaughan, de la Compagnie de Jésus, qui revenait d'une tournée triomphale de prédication aux États-Unis et au Canada, a prononcé une allocution des plus vibrantes.

Dans ce remarquable discours, il a parlé du réveil religieux en France. Il dit qu'il avait récemment été à Marseille, à Lyon, à Paris et qu'il avait étudié l'état de la religion dans ces grands centres de la vie française. A Paris, il avait passé son temps entre les églises et les écoles, les cercles et les ruelles. Dix années s'étaient écoulées entre ses deux dernières visites en France. Il y a dix ans, il était enclin au pessimisme. Aujourd'hui, il est optimiste quant au retour de la France à la religion. Le reflux était proche ou plutôt il montait déjà. Le clergé n'était plus confiné dans la sacristie. Au contraire, il s'était jeté dans le courant de tous les mouvements sociaux et économiques, si tant est qu'il ne les dirigeait point. Les prêtres et le peuple se rapprochaient de plus en plus. Dans quelque église ou chapelle qu'il se rendit, le P. Vaughan la trouvait remplie de fidèles, sinon bondée. Et cette foule ne se composait pas uniquement, comme par le passé, de femmes et d'enfants, mais de jeunes employés de commerce, d'étudiants des universités, d'hommes exerçant des professions libérales avec une belle proportion d'officiers et de soldats. L'Église, qui depuis un siècle était enchaînée au char de l'Etat, a recouvré sa liberté. Plus à Dieu que les jeunes gens chrétiens d'Angleterre profitassent de la leçon que leur donne aujourd'hui la Jeunesse Catholique française! Le P. Vaughan avoua que lorsqu'il détournait ses regards de Paris pour les porter sur Londres, il se sentait mortifié, blessé, humilié.

Le discours du R. P. Vaughan a causé une immense sensation en Angleterre. Il a été reproduit dans presque tous les journaux depuis le Times jusqu'au Daily Chronicle, organe des non conformistes.

Incendie à la ferme expérimentale d'Ottawa

Ottawa, 13 octobre.—Le feu a détruit de fond en comble, samedi matin, la principale grange de la ferme expérimentale et a causé des pertes assez lourdes, pas tant au point de vue financier que pour suite des expériences en cours.

Le corps principal et les deux ailes sont une ruine complète, les deux silos également et tout le contenu.

Il y avait, dans cette grande grange quantité considérable de foin et de grain et toute une provision d'ensilage; il y avait aussi la moulange, l'appareil à traiter les vaches et nombre d'instruments et d'ustensiles qui sont complètement détruits.

La perte la plus lourde, car elle ne peut être compensée, même à prix d'argent, c'est le grain d'expérimentation. Il y avait environ 1,500 minots d'avoine, séparés en petits lots, et soigneusement étiquetés. C'était le produit de plusieurs années d'expérience et, pour plusieurs variétés, on en était rendu à une expérience concluante. Tout ce travail est perdu et il va falloir recommencer à faire des sélections de semence.

Il faudra quelques années de travail pour réparer ces pertes. M. E. S. Archibald, le surintendant du bétail, dit que la grange valait \$50,000 et la récolte détruite environ \$25,000, sans compter la valeur de l'expéri-

mentation. Il va falloir commencer immédiatement les travaux des nouvelles constructions. On construira sans doute sur le même emplacement, et il y aura quelques changements suggérés par l'expérience.

Comment cultiver la piété chez les enfants?

C'est dès les premières années qu'il faut former les enfants aux habitudes et aux exercices de piété. On ne fait bien que ce qu'on a appris à faire dans sa jeunesse. Ici, nombre de préjugés sont à réformer. Beaucoup de parents s'imaginent fausement que la piété n'est pas possible à leurs enfants, ou qu'elle est faite pour leurs filles et non pour leurs fils, ou qu'il suffit de leur donner de la religion et peu ou point de piété. Nous protestons énergiquement contre ces erreurs. La piété est utile à tous les âges de la vie, et c'est surtout quand on est jeune qu'il faut s'y habituer. L'usage immodéré des pratiques pieuses est, dans la jeunesse, un travers si fréquent, qu'il mérite à peine d'être redouté, et qu'après vingt-dix-neuf fois sur cent, les jeunes gens se perdent, non par excès de religion, mais par l'abandon précoce des habitudes de piété qui revêtaient leurs premières années d'innocence, de charme et d'éclat. Et puis, n'est-il pas absurde d'élever dans la même famille, sous le même toit, côte à côte, des filles qui sont pieuses et des fils qui ne sont pas même chrétiens? Est-ce que la religion n'est pas bonne pour les frères autant que pour les soeurs? Est-ce que les garçons, avec leurs ardeurs passionnées, avec leur vie de plein air, avec les périls qui les attendent, n'ont pas absolument besoin d'être façonnés de bonne heure aux saintes disciplines de la piété catholique? Parce que les enfants ne sont destinés ni au cloître ni au sanctuaire, parce qu'ils vivront demain dans le mariage et dans le monde, ce n'est pas une raison de ne leur donner d'un demi-christianisme, un christianisme tiède et languissant. Mme de Chantal travaillait avec un zèle infatigable à former ses enfants à la piété, et l'année de ses filles, Marie-Aimée, malgré son jeune âge, après avoir achevé ses prières vocales, faisait chaque matin un gros quart d'heure d'oraison mentale. Beaucoup de parents trouveront que c'est trop pour une enfant apprenant la vie du monde. Ce n'est point, pourtant ce qu'en pensait saint François de Sales, cet homme si peu suspect d'exagération et de sévérité, qui disait à Mme de Chantal: "Quant à notre Marie-Aimée, d'autant qu'elle veut demeurer dans la tourmente du monde, il faut sans doute avoir un soin cent fois plus grand de l'assurer en la vraie vertu et piété."

Cette parole d'un saint qui fut en même temps un esprit très cultivé et un mystique très élevé, justifie et consacre toutes les considérations qui précèdent et nous la recommandons à l'attention de tous chrétiens qui prennent au sérieux leur sanctification personnelle et la sanctification de leur famille.

MGR GIBIER.

Ni garçon ni fille

—Vous m'apprenez que votre famille s'est augmentée... Est-ce un garçon ou une fille?

—Ni l'un ni l'autre... C'est un genre!

Le Premier Ministre McBride, de la Colombie Anglaise, annonce qu'il revient d'Angleterre, à bord de "l'Olympic," en destination de New-York, tout exprès pour représenter sa province à la conférence interprovinciale du 22 octobre.

Il va en coûter huit millions de piastres à la ville d'Ottawa pour s'assurer une provision de bonne eau à boire. L'ingénieur anglais employé à cet effet, recommande d'aller chercher l'eau dans les lacs du haut de la Gatineau, à 40 milles de la ville.

Quand vous arrivez chez vous avec un parapluie trempé, faites-le sécher le manche en bas. Il sèche plus vite d'abord, et autrement les gouttes de pluie se ramassent et font rouiller la monture et pourrir le tissu.

—Il a neigé dimanche au Nord-Ouest Canadien. A Moose Jaw, il est tombé trois pouces de neige et six pouces à High River, au sud de Calgary.

A New-York, le rabbin Solomon Shafer et quatre membres de sa famille ont été trouvés morts, asphyxiés par le gaz, dans leur domicile.

JOUR
ADRE
Dr J. SH
Dr L. E
Dr J. ST-JOSE
Dr T. RICHIE
Dr A.
Dr A.
Dr M.
W. J. AVOCAT, CO. SH
E. R. AVOCAT, N. D.
FERD. AVOCAT, S.
RICHIE
McQUARRIE AVOCATS, S.
ANTOINE Avocat, J.
Thoma